Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco



Vol. 33 no 14 — Edmonton, semaine du 2 au 8 avril 1999 — 16 pages — 60c

Année de réflexion à L'ACFA de St-Paul

DAMIEN MERCIER

Saint-Paul

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACFA régionale de St-Paul, le président, monsieur Pierre Lamoureux, a déclaré que l'association sortait d'une période de réflexion et qu'il était temps de passer à l'action.

L'ACFA a profité des deux semaines des « Rendez-vous de la Francophonie » pour tenir son AGA, le 17 mars, au centre culturel de St-Paul. La soirée était précédée d'un souper à la « fortune du pot », où une quarantaine de personnes ont pu célébrer la St-Patrick en écoutant l'abbé Roger Sicotte, curé de la paroisse de St-Paul, leur conter les origines de cette fête.

33 membres et 6 observateurs ont ensuite participé à l'AGA avec les quatre membres du conseil administratif : M. Pierre Lamoureux (président), Mme Alice Bourget (secrétaire et trésorière), Mme Marcella Gascon et M. Laval Pelchat. Tôt dans la soirée, ces derniers ont eu à répondre à de vives réactions lorsqu'ils ont voulu faire adopter les nouveaux statuts et règlements proposés par l'ACFA provinciale, incluant quelques amendements. Plusieurs membres ont affirmé ne pas avoir eu connaissance de ces nouveaux textes et qu'il était donc impensable d'en débattre ce soir en si peu de temps. Mme Lyne Lemieux, de l'ACFA provinciale, a alors expliqué que ces règlements n'avaient comme but que d'uniformiser les termes entre les régions, mais qu'en aucun cas les ACFA régionales devaient s'y tenir pour autant. Après une longue discussion, il a été décidé qu'un comité spécial serait créé pour étudier et mettre sur pied les statuts et règlements de l'association. L'adoption de ce texte a donc été remis à l'année prochaine. M. Lamoureux s'est dit surpris par ce débat, mais aussi heureux de constater que les membres se sentent préoccupés par ces points importants.


photo: Damien Mercier

De g. à d.: M. Laval Pelchat, Lorraine Hétu, M. Pierre Lamoureux (président), Mme Marcella Gascon et Mme Alice Bourget (secrétaire et trésorière).

Le rapport du président se voulait soucieux et optimiste à la fois. M. Lamoureux a indiqué que le rôle de l'ACFA avait dû être remis en question au cours de l'année, mais qu'il était temps, aujourd'hui, que l'association et ses membres se donnent les moyens de retrouver leur place dans la communauté. Pour le président, cet objectif ne sera atteint que par un rapprochement étroit avec toutes les associations et les divers groupes francophones de la région. Il a donné comme exemple la mise en action récente du Centre Scolaire Communautaire en partenariat avec le Conseil de l'École Nouvelle et les différents projets que l'ACFA entreprend avec son voisin, l'École du Sommet. Ces actions sont d'autant plus importantes qu'elles touchent l'éducation, donc les jeunes, qui manquent cruellement au sein de l'association. M. Lamoureux a également fait un appel à tous les membres pour participer activement au recrutement de nouveaux et d'anciens membres. Actuellement, l'association compte 390 membres alors qu'elle en a déjà comptée plus de 800.

Le manque de bénévoles a également été soulevé. Pour le président, ceci explique la baisse des activités par rapport aux années précédentes et l'abandon de certains projets. Quelques membres ont réagi en reprochant à l'ACFA de ne pas être assez active dans leurs démarches destinées à recruter les bénévoles. En fait, il semble qu'il existe un grand nombre de groupes francophones dynamiques, ce qui se traduit par un manque de disponibilité des membres de la communauté, souvent au détriment de l'ACFA.

Monsieur Lamoureux à tout de même souligné les réussites de l'association au cours de l'année, telles que la Cabane à Sucre avec Angèle Arsenault, le Bal des Moissons qui a accueilli Alexis le Conteur ou encore l'ouverture d'une galerie d'art dans les locaux de l'association. Il a également souligné la gestion financière saine qui a permis d'augmenter légèrement l'actif net. Cependant, il a fait remarquer que les profits du bingo diminuaient d'année en année.

Les trois postes vacants au sein du conseil ont été comblés pour un an par Mme Lorraine Hétu, Mme Diane St-Arnault et M. Richard Brousseau. M. Lamoureux s'est dit satisfait de la soirée et espère être en mesure de faire retrouver à l'ACFA sa vraie place dans une communauté active mais dispersée.



Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

XK14D (U) 27L 4
10015349
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
110-464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

Citation de la semaine

«Je serai poète et toi poésie.»

François Coppée

Radio-Canada veut réduire le contenu canadien de sa radio et de RDI

Ottawa (APF): Radio-Canada entend profiter des prochaines audiences publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour demander des modifications aux licences de la radio et du Réseau de l'information.

La radio de Radio-Canada souhaite d'abord réduire de 95 à 85 pour cent le minimum de musique vocale de langue française. Elle demande aussi l'autorisation de diffuser de courts messages mentionnant ses associés et ses commanditaires.

Le Réseau de l'information (RDI) veut aussi réduire son contenu canadien, qui est présentement de 90 pour cent. RDI demande également l'autorisation d'augmenter son tarif mensuel par abonné dans les régions francophones, qui passerait de 0.90 $ à 1.00 $. Cette dernière requête concerne surtout le Québec, mais aussi les quelques marchés majoritairement francophones de l'extérieur du Québec.

Mais le CRTC a des questions à poser à Radio-Canada, qui portent justement sur «la lacune apparente» dans le pourcentage de musique vocale de langue française à la radio, comparativement aux engagements pris lors des audiences de 1993.

Le CRTC s'interroge aussi sur «la non-conformité apparente» d'un autre engagement pris par Radio-Canada lors du renouvellement de ses licences en 1994, cette fois concernant la diffusion dans ses stations régionales d'un certain nombre d'heures de nouvelles locales et régionales originales par semaine.

Le CRTC veut également se pencher sur le genre et le pourcentage d'émissions régionales, ainsi que la façon dont ces émissions produites en régions sont intégrées à la programmation du réseau.

La Société Radio-Canada devra aussi expliquer au CRTC comment son réseau français de télévision s'y est pris depuis 1994 pour refléter les besoins des francophones de l'extérieur du Québec.

Lors du renouvellement des licences de la SRC en 1994, le CRTC avait estimé que Radio-Canada avait déjà fait «des efforts importants» en ce sens, notamment en tenant davantage compte des intérêts des collectivités francophones de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Le Conseil écrivait à l'époque qu'il s'attendait à ce que Radio-Canada *«continue de rajuster son service de programmation de télévision de langue française en fonction des besoins des Canadiens d'expression française vivant à l'extérieur du Québec»*.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra à compter du 25 mai des audiences publiques sur le renouvellement de toutes les licences de Radio-Canada, radio et télévision, incluant les deux chaînes spécialisées Newsworld et RDI.

Le CRTC a d'abord tenu au mois de mars des consultations publiques dans 11 villes canadiennes. Ces consultations ont permis à des organismes et citoyens francophones de l'extérieur du Québec de réclamer de la part de la SRC une plus grande ouverture à l'endroit des communautés francophones et acadiennes.

15 pour cent

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) demande que 15 pour cent de toute la programmation de la SRC reflète les préoccupations et les intérêts de la francophonie canadienne. Le raisonnement de la FCFA est simple : puisque les francophones hors Québec représentent 15 pour cent de la population francophone du pays, ces derniers ont droit à un pourcentage équivalent dans la programmation de la SRC.

La FCFA veut aussi que Radio-Canada rende des comptes à la francophonie canadienne. TVA par exemple, qui sera capté partout au pays à compter du 1er mai, a accepté de mettre sur pied un comité aviseur composé de membres de la francophonie canadienne. TV5, la télévision francophone internationale, a réservé des postes à des représentants de la francophonie canadienne au sein du Conseil d'administration.

«Nous souhaitons que Radio-Canada se donne des objectifs clairs et mesurables en termes de production nationale afin que soient évalués clairement les résultats» lit-on dans une présentation faite le 17 mars à Québec lors des consultations publiques.

La FCFA prend très au sérieux les prochaines audiences publiques puisqu'elle a annoncé la mise sur pied de son propre comité aviseur, qui l'aidera à formuler ses recommandations finales en fonction des besoins de la population et des nouvelles réalités économiques et technologiques.

La frustration des insulaires

La Société Saint-Thomas d'Aquin de l'Ile-du-Prince-Édouard se plaint de son côté du contenu «très québécois, voire même montréalais», des émissions nationales de la SRC, tant à la radio qu'à la télévision. Résultat : de nombreux Acadiens écoutent le réseau anglais afin d'être bien informés sur ce qui se passe sur l'Ile.

Ce n'est guère mieux au niveau régional. Selon la Société Saint-Thomas d'Aquin, les nouvelles régionales traitent surtout du Nouveau-Brunswick, comme si l'Acadie n'existait que dans cette province : «On se voit trop peu, on s'entend trop peu!» se désole la SSTA. Et c'est sans parler de la mauvaise qualité de réception des ondes radio dans la région de Prince-Ouest et l'impossibilité pour les propriétaires d'antennes paraboliques de capter la programmation en provenance de Moncton. Ils captent plutôt celle de Montréal!

En désespoir de cause, la SSTA va jusqu'à proposer la création d'une chaîne spécialisée exclusivement consacrée aux communautés francophones et acadiennes, qui serait accessible sur le service de base offert par les câblodistributeurs. Elle y va d'ailleurs d'un avertissement : si la SRC ne se rapproche pas davantage des francophones de l'Ile, elle risque de perdre davantage de terrain au profit des radios communautaires!

Au Nouveau-Brunswick...

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont, au contraire, assez satisfaits des efforts consacrés par Radio-Canada à la programmation locale et régionale. Ce n'est toutefois pas le cas au niveau national : «La réalité canadienne est exprimée à travers la réalité québécoise, et pour nous, ça devient un peu fatigant» dit Denis Losier, le Président-Directeur général de la compagnie d'assurance Assomption Vie.

Le Conseil économique du Nouveau-Brunswick ne partage pas l'opinion de M. Losier en ce qui a trait au contenu local. Sauf exceptions, on estime que la programmation télévisuelle dite locale est surtout québécoise «avec un peu de contenu du Nouveau-Brunswick».

Le doyen de la Faculté d'administration de l'Université de Moncton suggère que les régions devraient produire la moitié des émissions nationales de Radio-Canada. Plus encore, il demande au CRTC d'imposer des quotas de production dans les régions!

Plus terre à terre, une malentendante a profité des consultations publiques à Moncton pour se plaindre de l'absence quasi généralisée de sous-titrage en français, tant à Radio-Canada qu'à RDI. Comme tous les malentendants francophones, elle dit n'avoir d'autre choix que de syntoniser le réseau anglais pour savoir ce qui se passe dans sa province. Sans sous-titrage, dit-elle encore, son monde rapetisse et «devient de plus en plus petit».

Et dans l'Ouest...

Le recteur du Collège de Saint-Boniface au Manitoba, Paul Ruest, pense que Radio-Canada devrait faire entreprendre une importante campagne de promotion auprès des jeunes : «Il faudrait qu'elle se fasse connaître auprès des écoles et des jeunes».

Le Président et directeur-général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, demande au CRTC et à Radio-Canada d'obliger les câblodistributeurs à diffuser RDI dans tous les foyers. Plusieurs francophones vivant à l'extérieur de Winnipeg, dit-il, ne captent toujours pas le Réseau de l'information.

Les producteurs franco-manitobains aimeraient enfin que Radio-Canada Montréal cesse de les caser «dans le carcan de l'identité culturelle minoritaire». Eux aussi sont capables, disent-ils, de tourner des reportages ou de réaliser des émissions sur des thèmes universels.

Les organismes et citoyens qui veulent soumettre des interventions au CRTC dans le cadre des audiences publiques ont jusqu'au 5 mai pour faire parvenir la copie de leur texte au Conseil et à Radio-Canada. L'intervention doit clairement faire état d'un appui ou d'une opposition à la demande de renouvellement des licences de la SRC.

Le Québec intensifie son appui aux communautés francophones et acadienne du canada

Québec

Le 15 mars 1999, le gouvernement du Québec annonçait qu'il entendait « intensifier sa présence auprès des communautés francophones et acadienne et, à cet effet, augmenter le budget consacré à la francophonie canadienne de quelque 20 % en 1999-2000 ». C'est en ces termes que le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Joseph Facal, annonçait l'intention du gouvernement du Québec de contribuer de façon encore plus marquée, **en cette année du VIIIe Sommet de la francophonie, au rapprochement entre la société québécoise et les communautés francophones et acadienne du Canada.**

L'octroi de plus de 200 000 $ en fonds supplémentaires visera à répondre aux différents besoins et soutenir diverses activités qui surviendront en 1999-2000 au sein de la francophonie canadienne.

Rappelons que le Québec, en conformité avec sa politique à l'égard des communautés francophones et acadienne, contribue déjà, au moyen de son Programme de soutien financier aux partenariats, pour une somme de plus de 1,1 million de dollars par année à la réalisation de projets de collaboration entre la société québécoise et ces communautés.

Par ailleurs, c'est également dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique que le Québec tiendra, en mars 2000, son second Forum francophone triennal de concertation qui réunira les représentants des communautés francophones et acadienne du Canada ainsi que leurs partenaires québécois.

L'école St Mary's: Quand des enfants pensent comme des adultes!

FRANÇOIS BOURBEAU

Lethbridge

Dans le cadre d'études sociales proposées par la direction de l'école St Mary's de Lethbridge, le professeur Danièle Bourbeau a lancé un véritable défi à ses 31 élèves de deuxième niveau! En effet, les élèves devaient réfléchir sur le « comment » la société se comportait face aux personnes âgées ainsi qu'aux handicapés relativement à l'accessibilité aux lieux dits publics.

Après avoir accordé beaucoup de temps à discuter du problème avec ses élèves, le professeur leur a donc demandé de construire une micro-société sous forme de maquette cartonnée: un petit village francophone, tel que vu par les élèves... Sans intervenir, l'enseignante s'est donc simplement contentée d'observer l'évolution de la construction de ladite maquette.

Curieusement, malgré l'insistance du professeur auprès de ses élèves de ne pas omettre de créer des rampes d'accès aux handicapés, la maquette finale ne présentait aucun artefact touchant le sujet discuté une semaine durant: - «Auriez-vous oublié quelque chose par hasard?, demanda l'enseignante à ses élèves. Médusés, il leur a fallu plusieurs minutes AVANT de constater leur erreur!

L'idée de fabriquer des rampes d'accès pour handicapés, dans ce petit village miniaturisé, est venue de Melissa Kostiuk et de Christopher Rabl, tous deux âgés de 7 ans, et inscrits aux cours d'immersion en langue française depuis seulement 3 ans. Intéressant de constater combien il est parfois renversant d'observer les pensées d'aussi jeunes cerveaux (en plus de la difficulté à surmonter les obstacles que pose une nouvelle langue). Un véritable défi dans ces circonstances...

Le plus étonnant demeure la réaction que j'ai observée, au moment de poser la question au jeune Christopher, s'il existait à l'intérieur même de l'école St Mary's, une rampe d'accès ou encore un ascenseur pour personnes handicapées? - «Non, il n'y a rien de cela ici », répondit-il! - «Et comment faites-vous pour laisser passer des handicapés au second étage de votre école? », demandais-je alors. - «Je ne sais pas!, conclua Christopher, indéniablement embêté par la question tandis que Melissa demeura muette.

Pourtant il existe bien dans les réglements municipaux de la Ville de Lethbridge, une longue description relative aux normes de construction des nouveaux établissements commerciaux, réglement 3.7 (Reserved) et section 3.8 (Barrier-Free Design). Bizarre de constater que, dès 1981, la Ville proposait, via l'intervention de Felix Michna, que seulement les nouvelles constructions, ou encore les améliorations locatives ou le changement de type de commerce, se trouvaient assujetties à certains réglements. Par exemple, les commerçants avaient toute liberté de délimiter leurs entreprises comme bon leur semblaient (une barrière suffisait). Mais ces barrières devaient aussi permettre, à la fois, une accessibilité complète audit commerce autant pour les personnes utilisant un fauteuil roulant, qu'aux aveugles, aux handicapés mentaux ou tout simplement aux mères de familles promenant leurs bébés en poussette! Il a fallu attendre 10 années avant que cette proposition soit finalement appliquée... à moitié!

Malgré les spécifications apportées par Cliff Nelson proposant que tous les commerces doivent offrir un accès particulier aux handicapés, tels les toilettes avec un lavabo plus bas; une barre d'appui installée à 45 degrés près de ladite toilette; des portes plus larges (pour que les chaises roulantes puissent passer); des ascenseurs dans certains bâtiments; des lumières qui clignotent et qui produisent un son strident pour indiquer les sorties d'urgences; et un espacement moins grand entre les marches d'escalier (pour ceux et celles qui utilisent des supports à bras). Finalement, des lumières de circulation présentant un décompte numérique lumineux et sonore, et plus encore... Lethbridge est loin,même très loin d'appliquer cette réglementation actuellement! D'autant plus grave que, pour l'avoir constaté moi-même, la plupart des portes des commerces de la ville, s'ouvrent vers l'extérieur! Vous imaginez un instant une pauvre femme en fauteuil roulant en train d'essayer de tirer cette porte, alors qu'elle doit pousser les roues de son fauteuil roulant en même temps pour pénétrer à l'intérieur d'un établissement commercial? Ouf... Tout un contrat!


photo: François Bourbeau
Christopher Rabl et Melissa Kostiuk devant leur village miniaturisé.

Bien jolie demeure l'idée de sensibiliser notre jeunesse albertaine à réfléchir un peu plus aux problèmes des autres, mais si les adultes ne donnent pas l'exemple alors que nous savons tous que les enfants imitent les plus âgés; c'est à se demander lequel des deux groupes démontre, pour le moment, le plus de maturité?

Un partenariat de parents et de conseils scolaires à Wainwright

Edmonton

Le 23 mars, les conseils scolaires du Centre-Nord et East Central Alberta Catholic ont organisé une rencontre publique sur la possibilité de mettre en œuvre un programme scolaire francophone à Wainwright dès septembre. Vingt-quatre parents ont assisté à la soirée d'information qui a eu lieu à l'école Blessed Sacrament à Wainwright.

Suite à la compilation d'un sondage complété à Wainwright en février sur l'éducation francophone et dont 65 personnes ont démontré un intérêt pour une éducation francophone pour leurs enfants, un partenariat s'est créé entre les deux conseils scolaires. Denis Tardif, président du Centre-Nord (CSRCN) a expliqué aux parents que c'était une première pour son conseil scolaire d'initier un programme francophone à Wainwright et qu'il ne serait pas possible sans une infrastructure physique fournie par East Central.

Georges Bunz, directeur général de East Central Catholic, a dit que son conseil scolaire se doit de respecter la minorité linguistique et, qu'à cet effet, il avait fait une demande de subvention au ministère de l'Éducation pour construire une annexe à l'école afin d'accommoder un programme francophone. Bref, les enfants seraient inscrits dans un programme francophone du CSRCN mais seraient intégrés à la vie sociale et spirituelle de l'école Blessed Sacrament.

Mais qui sont les enfants éligibles à un tel programme ? Y aura-t-il assez d'inscriptions pour combler un programme francophone à Wainwright ? Pourquoi un programme francophone et quels en sont les avantages ? Cette première rencontre publique a su répondre à plusieurs de ces interrogations.

Hélène Landry, conseillère pédagogique, a expliqué que l'école francophone permettait à l'enfant de conserver sa langue, sa culture et son identité tout en profitant d'un bilinguisme additif. Un programme de francisation est mis en place à divers niveaux afin de faciliter l'apprentissage du français des nouveaux élèves. Généralement, le rapport élèves/enseignants est bien inférieur à ceux des écoles d'immersion. De plus, les enseignants sont bien outillés et bien encadrés par le conseil scolaire.

Le conseiller scolaire Zacharie Magnan est venu appuyer la réalité du besoin d'offrir des programmes francophones en partageant sa perspective comme finissant de l'école francophone Maurice-Lavallée, «Aujourd'hui, je prends la décision de sauvegarder ma langue, chose que je ne comprenais pas toujours à 14 ans.»

Un apport majeur à la soirée a été le témoignage de Lionel Brideau, un parent de Red Deer et président du conseil d'école La Prairie. En trois ans, leur école est passée de 23 à 56 élèves. «Vous avez un excellent départ ici à Wainwright. C'est beaucoup plus que nous avions quand seulement trois parents étaient présents à notre première rencontre en 1996. Ici vous avez l'appui des deux conseils, du commandant de la base militaire ainsi qu'un site à l'école Blessed Sacrament», disait M. Brideau.

«Les parents francophones de Wainwright auront beaucoup plus qu'un programme francophone s'ils s'engagent activement dans ce projet», expliquait Nicole Pageau, directrice générale de la Fédération des parents francophone de l'Alberta. Vous pouvez obtenir tous les services complémentaires à un programme scolaire francophone». L'Alberta a un actif de six groupes de jeux, 14 centres de ressources, 16 prématernelles, 52 programmes de parents et deux garderies.

En fin de soirée, huit parents se sont engagés à participer à un comité de mise en action de la formation d'un programme francophones à Wainwright pour septembre prochain. Leur pre-mière réunion aura lieu le mardi 30 mars. Leur rêve deviendra peut-être bientôt réalité ?

ÉDITORIAL

Les frappes aériennes de l'OTAN au Kosovo

L'engagement des forces de l'OTAN en Yougoslavie ne peut laisser personne indifférent. Le but des frappes aériennes, on le sait, est de dévaster et de détruire les forces de Slobodan Milosevic. Mais au-delà de cet état de fait, on peut se questionner sur le véritable mobile de ces interventions car l'OTAN a déclaré la guerre à un pays souverain sans recevoir au préalable l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il est important de rappeler ici que le Conseil de sécurité de l'ONU a pour fonction d'éviter l'élargissement de tels conflits. Cependant, dans le contexte actuel, la Russie et la Chine auraient indéniablement usé de leur droit de veto. Voilà pourquoi les États-Unis ont contourné le problème en marginalisant l'ONU.

Mais depuis quand l'OTAN (avec, à sa tête, les États-Unis et à sa remorque, le Canada, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne) est-il devenu le défenseur des minorités? Comment M. Clinton peut-il prétendre que ces opérations militaires relèvent plus de l'action humanitaire que d'une véritable déclaration de guerre? À ce que je sache, les États-Unis ne sont jamais venus au secours des Kurdes, des Palestiniens ou même des Tibétains.

Peut-on affirmer, comme le faisait l'intellectuel français Max Gallo dans un texte publié dans *Libération* le 26 mars dernier, que la stratégie des États-Unis dans cette région « est de s'appuyer sur la Turquie, sur les monarchies pétrolières et sur Israël afin de s'assurer le contrôle des sources d'énergie et de créer autour de la Russie une sorte de cordon sanitaire (en s'appuyant sur les populations muslmanes)?» Est-ce une façon d'instaurer une nouvelle hégémonie américaine en Europe pour assurer une certaine continuité avec celle imposée après la Seconde guerre mondiale? Ceci expliquerait-il pourquoi les Européens ne sont capables d'intervenir que par l'intermédiaire de l' OTAN?

Si les frappes ne réussissent pas à contraindre Milosevic à revenir à la table des pourparlers, les pays membres de l'OTAN seront obligés d'envoyer des troupes sur le terrain. À l'heure où j'écris, on en parle déjà. Si tel est le cas, le conflit risque d'être long et sale. Dans la mesure où les bombardements ont déjà montré leurs limites en Iraq (bien que la situation soit très différente), peut-on en déduire qu'il en sera de même en Serbie?

La situation est grave, c'est indéniable, et personne ne peut rester insensible face au nettoyage ethnique en cours au Kosovo, mais comme l'indiquait Jacques Almaric dans un éditorial publié dans *Libération* le 25 mars 1999: « Si ces frappes sont aussi massives que l'ont laissé entendre le Pentagone et l'Otan, elles ne pourront qu'affecter la population civile, serbe comme kosovar. » Il n'y a certes pas de solutions miracles, mais s'il existe un risque d'enlisement dans ce conflit armé, pourquoi ne pas tenter de relancer les négociations? Comme le disait le chef d'état français Georges Clémenceau: « *Il est plus facile de faire la guerre que la paix.* »

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Un appel urgent aux parents francophones

Depuis l'annonce du ministre Gary Marr en décembre dernier de joindre les trois Conseils scolaires en un seul Conseil scolaire, beaucoup de discussions et de frustrations ont suivi et à ce jour, toujours pas d'entente entre les différents intervenants.

Il y a deux philosophies, celle qui veut un seul conseil et l'autre plusieurs. Nous nous devons de placer l'enfant au-dessus de toutes les philosophies et penser à son bien-être dans la salle de classe. Une salle de classe où il aurait toutes les ressources nécessaires tant humaines que matérielles pour son plein épanouissement émotionnel et académique.

Nous avons des changements à apporter au système scolaire existant, il y a de très grandes disparités entre les régions et les enfants ne reçoivent pas tous les mêmes services. À mon point de vue, tous sont en droit de recevoir les mêmes services peu importe s'ils demeurent dans un grand centre ou en région.

D'après moi, il est peu probable que le premier ministre Gary Marr renverse sa décision étant donné que jusqu'à maintenant il y a tenu. Il est grand temps de laisser la politique de côté et de collaborer tous ensemble dans un même but qui est de travailler à accroître la quantité et la qualité des services dans les salles de classe au lieu de continuer à défendre le maintien des coûts administratifs.

Le ministre nous recommande une structure qui va nous permettre si on accepte de collaborer et de s'engager ensemble de donner à nos enfants une éducation de qualité. La collaboration, le dialogue et la coopération dans un seul Conseil scolaire permettre cette réussite. L'union fait la force et je crois fortement qu'en se ralliant tous ensemble, nos enfants peuvent en bénéficier.

Je lance un appel à tous les parents qui ont des enfants qui fréquentent une école francophone de se rallier et d'encourager votre Conseil scolaire de coordination à travailler ensemble dans un esprit constructif et positif afin d'assurer qu'en septembre prochain nos enfants soient prêts à débuter l'année scolaire sous un Conseil scolaire structuré et prêt à offrir les meilleurs services jamais offerts auparavant.

France Boulanger
Parent de 2 enfants du centre Boréal
Fort McMurray

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Raymond Laroche**



Fondation Donatien Frémont, Inc.
OPSCOM
APF
ODC

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM.
Le Franco est imprimé par Gazette Press Ltd. de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Le Franco

Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary
Suzanne de Courville-Nicol
Alain Bertrand
Centralta
Martin Blanchet
Fort McMurray
Lethbridge
Mireille Dunn
Medicine Hat
Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée
Red Deer
Claire Hélie
Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri
Saint-Paul

Journée internationale de la femme célébrée à Calgary

Crossroads/carrefour Conférence au sommet

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

Calgary

La journée internationale de la femme avait droit à une attention toute particulière cette année à Calgary! La directrice du bureau de l'Ouest canadien au conseil pour l'unité canadienne Me Michèle Stanners avait eu l'idée originale de réunir des femmes de tête bilingues et impliquées à 100% dans le milieu des affaires, au niveau social ou professionnel, afin de tenter de trouver des moyens d'aider un plus grand nombre de femmes à réussir dans le monde des affaires et aussi d'en profiter pour renforcer l'unité canadienne.

Plus de 60 femmes venant de partout au Canada se sont ainsi donné rendez-vous afin de discuter des obstacles qu'elles rencontrent et des possibilités qui s'offrent à elles quant à leur réussite en affaires. Le groupe a aussi examiné les réalités et les perceptions qui définissent la vie des canadiennes,leur permettant ainsi de brosser un tableau de société et du monde des affaires au Canada:«Nous espérons entendre des choses qui nous donneront à réfléchir et nous sommes impatientes de déterminer les moyens qui feront disparaître certains des mythes et obstacles les plus courants auquels sont confrontées les femmes au Canada.» déclarait Me Stanners.

Il y avait au programme une conférence avec le groupe de la Calgary chamber of commerce suivie en soirée d'une réception-conférence ayant comme conférencière Mme Oryssia Lennie, sous-ministre pour la Diversification de l'Economie de l'Ouest. Elle soulignait l'importance du réseautage et de la synergie résultant du partage d'expériences et de connaissances entre toutes

Lors de son allocution, Mme Lennie rappelait à ses auditrices que pendant les 26 années qu'elle a passées au service du Gouvernement de l'Alberta, elle avait participé à chaque discussion constitutionnelle et qu'elle avait toujours l'unité canadienne très à coeur. Elle affirmait aussi que son poste au DEO lui permettait entre autre d'appuyer ces femmes d'affaires et que son ministère s'est engagé à analyser les opportunités de le faire.

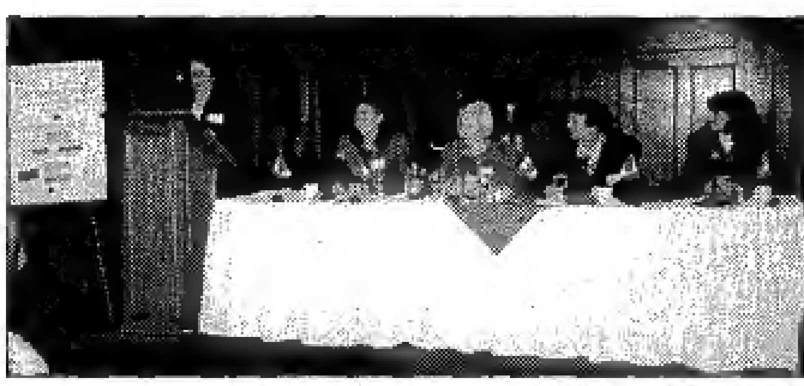


photo:Suzanne de Courville Nicol

De g. à d.: Louise St-Pierre, Hélène de Kovachich, Chantal Haas, Laetitia Cyr et Lynne-Françoise Pelletier

Depuis 1994, les bureaux du DEO ont traité plus de 60,000 demandes provenant de femmes de tout l'Ouest canadien qui envisageaient ou envisagent de démarrer ou développer une entreprise,déclarait Mme Lennie qui se disait très fière en pensant à ce réseau si riche en succès réalisés et réalisables. Il y a une vingtaine d'années moins de 19% des canadiens travaillant à leur propre compte étaient des femmes. Aujourd'hui,selon les études les plus récentes,les femmes sont à la tête de 30% de toutes les compagnies au Canada et fournissent du travail à 1,7 millions de canadiens,toujours selon Mme Lennie.

La journée du 9 Mars avait pour thème: *Perceptions et réalités:stratégies pour faire éclater les mythes.* Plusieurs conférencières de partout au Canada ont ravi leur auditoire en y allant d'un partage de leur vécu se rapportant au thème de la journée.

Après discussions entre elle, il en ressort presqu'à l'unanimité que toutes les canadiennes ont les mêmes rêves et les mêmes aspirations,que tous et toutes sont pareils d'un bout à l'autre du Canada,avec les mêmes sentiments d'appréciation et de respect mutuel,les mêmes objectifs de succès ou les mêmes appréhensions face à un échec.

Selon elles, la mission des Canadiennes au tournant de ce siècle et pour celui à venir devrait consister en l'unification du Canada. Les femmes ont une très grande influence sur les jeunes,les personnes agées et sur notre tissu social. Cette conférence a permis de confirmer le fait que les femmes peuvent s'entraider dans tous les aspects de leur vie,et ce,en favorisant le dialogue avec ceux qu'elles côtoient au quotidien.

Avec des bureaux à Calgary,Toronto,Ottawa et Montréal,le conseil pour l'unité canadienne est un organisme national, qui exécute son mandat éducatif en effectuant des recherches,en diffusant de l'information et en offrant des programmes aux jeunes.

Les différents points de vue apportés par chacune des participantes vont certainement constituer des éléments de réflexion pour nos dirigeants canadiens de dire Me Stanners qui était des plus satisfaites des résultats de cette première conférence.

La grande finale régionale à Red Deer !

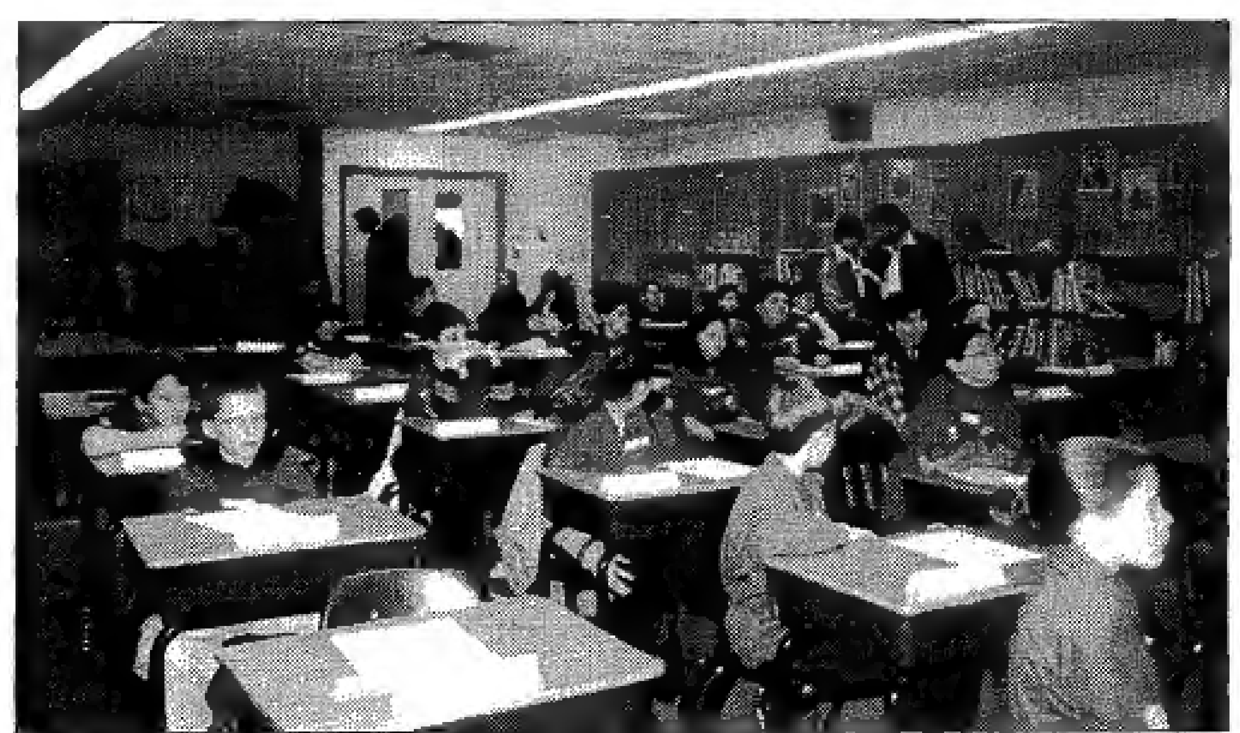


photo: Claire Hélie

CLAIRE HÉLIE

Red Deer

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que l'école La Prairie accueillait les participants ainsi que les parents accompagnateurs à la grande finale régionale de la Dictée P.G.L. Les épreuves se sont déroulées dans une ambiance excitante et empreinte de nervosité le samedi 20 mars, à Red Deer. La finale regroupait 28 participants, tous élèves de 5e et 6e année provenant des écoles d'immersion et francophones de la province. La dictée était lue par Guy Marcotte, réalisateur à CHFA. Les élèves des écoles d'immersion étaient tenus d'écrire la moitié de la dictée tandis que les élèves des écoles francophones écrivaient la dictée entière.

Les gagnants de la finale régionale dans la catégorie immersion sont: Laura Adria, de Richard Secord Elementary School à Edmonton et Alex Anderson-Frey, de Central Middle School, à Red Deer. Dans la catégorie francophone, les gagnants sont : Blair Semple, de l'école Maurice-Lavallée à Edmonton et Mathieu Guérin, de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys à Calgary. Lors de la finale régionale, tous les participants ont reçu un gilet souvenir ainsi qu'un diplôme de participation. Plusieurs prix de participation ont été également remis aux élèves. Lors de cet événement, Martin Camirand, enseignant à l'école La Prairie, agissait à titre d'animateur. La présidence du jury était assumée par Julie Normandin, enseignante à la même école.

Les heureux finalistes s'envoleront pour la grande finale télévisée qui se déroulera à Montréal, le 23 mai prochain. La Fondation Paul Guérin-Lajoie et ses commanditaires offriront aux gagnants de l'épreuve finale un voyage vers la destination canadienne de leur choix. Les deux gagnants, dont un pour la catégorie immersion et un pour la catégorie francophone, pourront donc découvrir la beauté des paysages canadiens sans oublier le plaisir de rencontrer les gens de notre magnifique pays. Notons que la fondation Paul-Guérin Lajoie contribue à l'amélioration de la langue française depuis bientôt dix ans. Grâce à la participation des jeunes et des adultes à la Dictée P.G.L., les sommes générées ont contribué à améliorer les conditions d'éducation dans les régions en développement, tout particulièrement en Afrique occidentale (Mali et Sénégal) et, depuis un an, à Haïti.

Un sucré d'succès !

SUZANNE DE COURVILLE NICOL

Calgary

Chauffés par les rayons d'un soleil de printemps, quelques 500 personnes s'étaient donné rendez-vous le 14 mars dernier à la Cité des Rocheuses pour la traditionnelle cabane à sucre organisée conjointement par l'ACFA régionale et la société du centre scolaire communautaire de Calgary.

Des anciens aux nouveaux, des petits aux grands,tous étaient enclin à participer aux activités de la journée et l'atmosphère était à la fête. On pouvait sentir l'odeur du sirop d'érable qui chauffait et plusieurs étaient impatients de se sucrer le bec avec la tire sur la neige préparée par Gilles et Michèle Voyer (maîtres sucriers) aidés de leurs enfants Mélissa et Jean-François ainsi que des familles Benoit et Labelle.



Scène de sciottage

À l'intérieur,les visiteurs pouvaient se procurer du fromage en grains frais et savoureux (et on sait que c'est une denrée rare) offert en vente par Mr. Eric Rolland,vice-président de la régionale et gérant-adjoint de la Springbank Cheese Co. Ça se dégustait comme des bonbons avant,pendant et après le traditionnel festin de jambon,fèves au lard et oeufs dans le sirop.

Au gymnase de l'école Sainte-Marguerite-Bourgeoys les enfants s'amusaient à différents jeux sous la surveillance de M. Marc Renaud directeur. L'animatrice culturelle Mme Josée Lapointe aidée d'une équipe de jeunes artistes de l'école transformait ces jolis minois en chatons,tigres et autres tandis que du côté du théâtre,Edith Simard leur présentait un spectacle de marionnettes.

Les personnes présentes arrivaient de tous les coins de la région et même d'aussi loin que St-Philippe de Néri au Québec. Ce dernier, Mr. Gaston Michaud de passage ici pour la première fois, nous disait :«Ça fait donc bon de parler et d'entendre parler français comme ça».

Le succès de cette activité se veut le reflet de ce qui était en fait prévu lorsqu'il y a dix ans,les gens se sont retroussé les manches afin de mener à terme ce projet de centre communautaire de Calgary.

«Plus il y aura de ce genre d'activités,plus les gens s'impliqueront et plus les gens s'impliqueront, plus le sens d'appartenance,de fierté et d'identité francophone se développera chez nos jeunes et stabilisera notre communauté» nous disait Mr Léo Boileau, président fondateur de la Cité des Rocheuses.

30e cabane à sucre de St-Paul : un succès

DAMIEN MERCIER

Saint-Paul

Il ne manquait qu'une forêt d'érables pour se sentir dans l'Est du pays, ce dimanche 21 mars, à Mallaig, où se déroulait la 30e édition de la cabane à sucre de l'ACFA régionale de St-Paul.

Cette année, les organisateurs avaient décidé, dans un esprit de rapprochement entre les villages de la région, de présenter cette fête traditionnelle dans la communauté de Mallaig, à une demi-heure au nord de St-Paul. La distance aurait pu en décourager certains, mais il n'en fut rien puisque 250 personnes, soit 100 de plus que l'année dernière, ont répondu à l'appel en ce dimanche après-midi. Le temps printanier a certainement joué un rôle important. Mais c'est sans aucun doute le dévouement du comité organisateur composé de Macella Gascon, Gilbert Hébert, Fernande Journault et Rémi St-Arnault, sans oublier le coordinateur de l'ACFA, Richard Blouin, ainsi que les 20 bénévoles présents, qui ont su faire de cette journée un véritable succès.



photo: Suzanne de Courville Nicol

"Sucrage de bec" à Calgary

Les festivités ont commencé vers 11h par un léger brunch qui a peut-être laissé plusieurs personnes sur leur faim, mais qui était généreusement arrosé de sirop d'érable. À 13h, alors que l'affluence était au maximum, les activités traditionnelles ont débuté. Les participants ont pu alors tester leur dextérité et leur rapidité avec les concours du marteau ou de sciage, leur force avec le souque à la corde et leur équilibre avec les courses en skis à trois pattes et les bagarres d'oreillers. Pour les personnes qui préféraient la tranquillité, elles pouvaient profiter de trois attelages de carrioles qui les emmenaient se promener une quinzaine de minutes dans les environs, ou se joindre aux parties de cartes organisées dans la salle. Après une forte participation de la part des adultes, ce sont surtout les enfants qui ont profité de ces activités tout au long de l'après-midi. Mais tous, petits et grands, se sont précipités sur la tire, disponible à volonté, dès l'ouverture du stand tenu par Thomas et Hélène Lamontagne.

À 15h, Michel Marchildon, un chansonnier auteur compositeur de Regina, est venu clôturer la journée en nous proposant son répertoire. Bien que le spectacle se prêtait certainement plus à une soirée de bar qu'à une fête familiale, il n'en reste pas moins que son contact amical avec le public a permis de conserver la bonne humeur jusqu'au bout. Tout le monde gardera un bon souvenir de la cabane à sucre de 1999 et se donne rendez-vous l'année prochaine, certainement dans une autre communauté voisine à St-Paul.

VOYAGE À TRAVERS LE MONDE FRANCOPHONE

SECONDE ESCALE : LE RWANDA

EDITH LEMELIN

Edmonton

Le Rwanda « pays des milles collines » / Urwanda rw'imisozi igihumbi

Le Rwanda, est un pays montagneux d'Afrique, d'une superficie de 26 340km², situé entre l'Ouganda au nord, le Zaïre à l'ouest, le Burundi au sud, la Tanzanie à l'est et traversé du sud ouest au nord ouest, par les hautes altitudes de la crête Congo-Nil. Au 1er mai 1995, la population du Rwanda était estimée à 5 200 000 habitants contre près de 8 millions lors du recensement de 1991. Entre 1993 et 1994, la guerre civile a fait environ huit cents milles morts et jeté hors des frontières deux millions de réfugiés. On décompte également trois millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Avant le massacre de 1994, la densité de sa population était l'une des plus fortes d'Afrique :301 habitants au km² en 1991, et près d'un tiers en plus dans les régions de culture. La plupart des Rwandais vivaient en zone rurale dans des fermes individuelles dispersées au sommet et sur les pentes des collines; le taux d'urbanisation était l'un des plus faibles du monde (5%). Aujourd'hui, les campagnes sont désertées et la capitale, Kigali, est passée de 130 000 à 250 000 habitants.

La composition de la population rwandaise est semblable à celle du Burundi, « frère jumeau » du Rwanda : des Hutu (majoritaires), les Tutsi et les Twa. Les langues officielles sont le kinyarwanda (apparenté aux langues bantoues) et le français; le swahili et l'anglais sont également parlés. Pour ce qui est de l'école, aucune statistique ne peut rendre compte de la situation actuelle de l'enseignement, qui était autrefois gratuit et officiellement obligatoire pour les enfants âgés de sept à quinze ans.

Le génocide des Tutsi et les massacres qui ont eu cours au Rwanda entre avril et juillet 1994 sont le résultat d'une diversité de facteurs interdépendants. De l'avis des observateurs le génocide et ses conséquences (qui sont encore d'actualité) s'inscrivent dans le conflit ethnique (entre Hutu et Tutsi) qui caractérise l'histoire du Rwanda depuis les années 50. D'où l'idée que le clivage ethnique entre Hutu, Tutsi et Twa rwandais est le résultat d'un processus historique au cours duquel ceux-ci ont été amenés à intérioriser leur appartenance ethnique.

Avant la colonisation, vers la fin du 19ème siècle, la plus grande partie du Rwanda actuel était une monarchie dirigée par un roi, issu de la dynastie Nyiginya. La stratification sociale était basée sur les critères socio-économiques, c'est-à-dire sur le mode de production privilégié par les membres du groupe :les Hutu étant plutôt agriculteurs, les Tutsi éleveurs, les Twa, chasseurs ou potiers. Comme la complexité de l'histoire des lignages en témoigne, ces catégories n'étaient pas exclusives. Les Tutsi n'étaient pas nécessairement dominants et les Hutu sujets. En tout cas, « si la société rwandaise précoloniale est

suite en page 10...

ENTRONS DANS

La communauté francophone de l'Alberta a vécu récemment des moments historiques lors de la création du Secrétariat aux affaires francophones du gouvernement de l'Alberta. Voici les textes originaux des présentations faites à l'occasion de deux cérémonies qui se sont tenus à la législature albertaine et des débats qui ont suivi à l'Assemblée législative. L'ACFA a choisi, pour être fidèle aux propos des différents interlocuteurs, de respecter leur choix linguistique. Certains textes sont donc publiés en langue anglaise

Allocution de l'Honorable David Hancock, Minister of Intergovernmental and Aboriginal Affairs à l'occasion de l'annonce du Secrétariat aux Affaires francophone à la rotonde de la législature albertaine

Ladies and gentlemen, welcome to the Legislature Building.

Whenever I enter this building, I feel the echoes of Alberta's history, of the men and women who have contributed to the building of this province. Men and women drawn from different experiences, different occupations, and different heritages, united by a belief in Alberta's future.

Many of these people were Francophone Albertans, continuing the works of their forefathers who helped open up this province.

The history much of Alberta, particularly the north, is rooted in the fur trade era, the time of the coureurs des bois. Many of our communities- Morinville, Legal, Bonnyville, St-Albert- were founded by French Canadians who saw new opportunities in a growing Canada. That is a history to be proud of, and a heritage that deserves to be kept alive.

It is also a heritage that imposes unique demands, upon you as Francophone Albertans, and upon the governments of this country and province.

Canada is a bilingual nation. In our constitution, certain rights are accorded to French and English minorities, to ensure that their linguistic heritage is preserved. While it has often appeared in recent times that language is a divisive force, I think that another perspective needs to be considered: Language can be a unifying force.

The presence of a strong Francophone community in Alberta is a tie that bind us to other provinces with Francophone populations. Support for a strong Francophone community also demonstrates to Francophones in other provinces that we, in Alberta, are commited to the principles of Canadian Federation.

As a province, we must ensure that the views and positions of our Francophone community are clearly and definitevely represented at interprovincial and federal-provincial discussions that relate to Canada's Francophone community.

The desire to better meet those obligations has led this government to establish a new office, a provincial Francophone Secretariat. The mandate of the Secretariat is to:

* *Serve as a liaison between the government and the Alberta Francophone community;*
* *clarify and represent the needs of the Francophone community within the government:;*
* *represent Francophone Albertans and the province in organizations such as conferences of ministers reponsible for Francophone affairs; and*
* *participate in the negotiation of federal-provincial agreements relating to the French language and culture.*

Such an office has been successfully employed in other Canadian provinces- in fact, all other provinces except British Columbia have established offices. Ontario has an Office of Francophone Affairs, Manitoba a French Language Services Secretariat, Saskatchewan an Office of French Language Coordination.

In all theses provinces, the existence of this stucture allows them to participate in discussions at the interprovincial level with a clear understanding and strong representation of their Francophone communities. Establishment of our Secretariat will allow us to participate in those discussions on an equal footing, and allow us to better serve our Francophone population.

I take great pleasure in announcing that the Premier has appointed, as the first chair of the Secretariat, a colleague of mine, a Francophone Alberta, and the MLA for Bonnyville-Cold Lake, Mr Denis Ducharme.

Mr. Ducharme has already shown himself to be an effective voice for his constituents, and for the Francophone community. His talents and abilities will certainly be welcome as we launch the secretariat. I thank him for adding this responsability to his many other duties, and ask that you welcome him in first activity as Chair of the Francophone Secretariat.

Présentation de l'Honorable David Hancock

Thank you, Mr Speaker. I am pleased to introduce to you and through you to members of the Assembly the representatives of Alberta's francophone community. Seated in your gallery from the Association canadienne-française de l'Alberta are Louisette Villeneuve, George Arès, Jean-Guy Thibaudeau, Guy Nobert, Ben Van De Walle, Claire Hébert, Lyne Lemieux. From Francophonie Jeunesse de l'Alberta: Marc Lefebvre, Chantal Berard, the Dean of Faculté Saint-Jean, Dr Claudette Tardif, the president of Conseil scolaire du Centre Nord: Denis Tardif, President of Metis Nation of Alberta : Mrs Audrey Poitras, regional director of Canadian Heritage: Adrien Bussière and the representative of Official Languages Commission: Deni Lorieau.

All of these individuals, Mr Speaker, were your guests this morning at the ceremony commemorating National Francophonie Week. Throughout this week Alberta Francophones will join with Francophones across Canada to celebrate linguistic and cultural heritage and their contributions to our society and our communities. I ask members of the Assembly to join me in thanking them for that contribution. I would ask our guests to rise and receive the traditional warm welcome of the House.

Allocution de l'Honorable David Hancock à l'Assemblée législative



Mr Speaker, Mr. Premier and colleagues, this morning I had the pleasure of hearing a group of young people from l'École Notre-Dame in Edmonton perform in the Legislature rotunda. They are part of a celebration hosted by yourself, Mr Speaker, to honour National Francophonie Week and to raise the flag. I see that we have label pins on our desks. French canadiams and Francophones have made significant contributions to Alberta dating back to the earliest days of exploration and settlement. Place names like Bonnyville, Grande Cache, Morinville, Rivière Qui Barre remind us of the rich history in this province. They've lent us their talents as farmers, teachers, business people and legislators and they've contributes to the diverse multicultural mix that is Alberta's society today.

Our francophone community, Mr Speaker, is also on of the elements that ties this nation together. The heritage they share with Francophones across Canada and the dialogue that exists between their associations with those in other provinces contributes to greater understanding between Canadians.

Canada is a bilingual nation. As a result, there are many governmental organizations and discussions related to language matters. This province, in all our discussions with other provinces, seeks to ensure that Albertans have a clear voice on matters of importance to them, and it is for that reason that I was pleased this morning to announce the establishment of the provincial Secrétariat des Affaires francophones.

The Secretariat will serve as a liaison bettween the government and the Alberta francophone community, will clarify and represent the needs of the francophone community within government, will represent francophone Albertans and the province in organization such as conferences of ministers responsible for francophone affairs and participate in the negotiation of federal/provincial agreements relating to French language and culture. The Secretariat will allow the views of our francophone community to be clearly and definitively represented at intergovernmental discussions. Most other Canadian provinces have successfully employed such an office. The establishment of our secretariat will allow us to participate in discussions with other governments on equal footing.

The francophone Secretariat will consist on an MLA chair, a director, and

(Cet espace a été retenu et payé par l'ACFA provinciale)

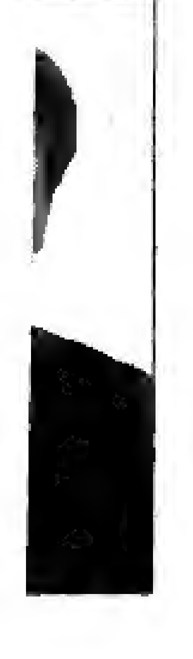
NS L'HISTOIRE...

l Hancock

leased to
embers of
Alberta's
ur gallery
nçaise de
rge Arès,
n Van De
ıx. From
: Lefebvre,
t-Jean, Dr
il scolaire
t of Metis
s, regional
ssière and
anguages

were your
ncophonie
ncophones
ıtributions
to join me
o rise and

tive



ements that
ones across
ith those in
ıadians.

vernmental
vince, in all
tans have a
eason that I
e provincial

ent and the
ıeeds of the
rancophone
of ministers
n of federal/
e Secretariat
l definitively
ın provinces
ır secretariat
ıts on equal

lirector, and

ovinciale)

support staff. The chair will report to the Minister of Intergovernmental and Aboriginal Affairs. I was honoured as well this morning to announce on behalf of the Premier that the first chair of the secretariat will be the honourable Member for Bonnyville-Cold Lake. The honourable member has already proved himself a capable spokesman for his constituents and unofficially for Alberta francophones. He represented me at the last meeting of the ministers of francophone affairs. I'm certain that he'll fulfill his responsabilities in this role with equal dedication, and I would ask that you join me in congratulating him in this new position.

Discours du Leader de l'opposition officielle, Mme Nancy MacBeth



M le Président, c'est un honneur énorme d'avoir l'opportunité de répondre aux paroles du ministre des Affaires intergouvernementales. Il y a 12 ans depuis qu'un député de notre Assemblée Législative s'est levé pour me poser une question en français. Il y a 12 ans depuis que le Président de l'Assemblée lui a dit que les règles ne permettaient ni une question ni une réponse en français.

Cet événement a eu un effet fondamental pour moi. Comme quelqu'un qui avait appris le français ici à Edmonton dans les écoles publiques, qui avait étudié à l'Université de l'Alberta et à l'Université Laval et qui a un grand respect pour les deux langues officielles du Canada je ressentais une grande inquiétude.

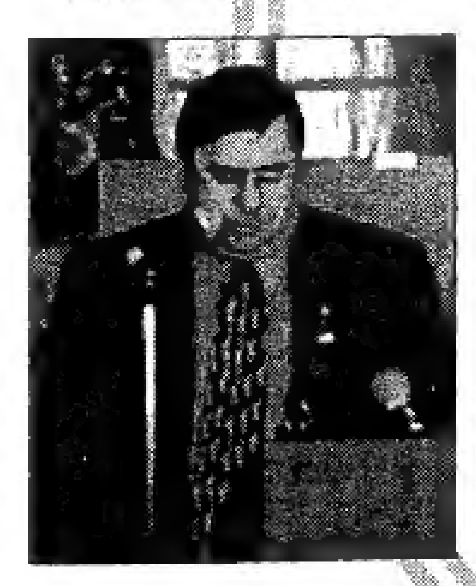
Aujourd'hui nous avons enlevé une marque noire contre notre Assemblée et je suis fière qu'on me permette de répondre à ces bonnes paroles en français. On ne peut jamais oublier que les droits exigent que tous les Albertains, les francophones et les non francophones soient traités également et respectueusement. N'oublions jamais que notre responsabilité dans cette Assemblée est de protéger et de développer une société juste.

Mr Speaker, it is a tremendous honour to have an opportunity to respond tho the ministerial statement of the minister of intergovernmental affairs. In wanted to do an English translation of my remarks. Twelve years ago a member of this Assembly rose to ask me a question as the Minister of Education of the day, and it is 12 years ago that the Speaker of the Assembly told the member that the rules did not permit either the question nor the reply in French.

This event had a very profound effect on me. As someone who learned French here in Edmonton in public schools, who studied at the universities of Alberta and Laval in Québec, and who had a tremendous respect for the official languages of our country, I found the events of the day to be very disturbing.

Today we have lifted this black mark from this Assembly and I'm very proud to be permitted to respond to the ministerial statement in French. One can never forget that rights for all Albertans, whether they be Francophone or non Francophones are there to create equality and respect in our Legislature and in our community. Let's never forget our responsability as legislators to protect and to develop a just society.

Allocution de l'Honorable Denis Ducharme :



Merci, M. le Président. Vous avez ans doute remarqué l'épinglette qui a été distribuée tantôt à tous les députés de l'Assemblée législative de l'Alberta, don de l'Association canadienne-française de l'Alberta. Cette épinglette représente la communauté franco-albertaine.

On célèbre cette semaine, non seulement en Alberta, mais à travers le Canada entier, la Semaine de la Francophonie. C'est une occasion opportune pour les Francophones de célébrer leur langue, leur héritage, leur culture. Deux cérémonies en reconnaissance de cette semaine ont eu lieu aujourd'hui à Edmonton.

La première, organisée par M. Le Président, a rassemblé ce matin, les Francophones de la communauté ainsi que plusieurs députés de l'Assemblée Législative pour célébrer la présence du drapeau de la francophonie albertaine dans l'édifice du parlement. Un nombre d'amis était aussi présents, y compris la chorale de l'École Notre-Dame, dirigée par Mme Rachelle Jean.

Ce drapeau est aussi en compagnie du drapeau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, une organisation interparlementaire, dont l'Alberta est le plus nouveau membre.

Le ministère du Patrimoine canadien était l'hôte de la deuxième cérémonie qui a eu lieu à la Place du Canada ce midi. L'objectif de cette célébration est de présenter pendant cette Semaine de la Francophonie une nouvelle initiative qui portera le nom: Les Rendez-vous de la Francophonie. Cette initiative servira à regrouper les Francophones pendant des célébrations qui auront lieu dans toutes les régions du Canada afin de promouvoir la langue et la culture francophones. Non seulement est-ce l'Année de la Personne Âgée, mais c'est ausi l'Année de la Francophonie qui est marquée par un sommet cet été à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Selon le dernier recensement de Statistiques Canada plus de 65 000 francophones peuplent l'Alberta aujourd'hui et au moins 179 000 personnes peuvent maintenant s'exprimer en français et en anglais dans notre province.

Cette Semaine de la Francophonie rend possible le partage de nos expériences personnelles dans un contexte culturel familier.

Je suis un Franco-Albertain depuis trois générations et je remercie le Premier Ministre, l'Honorable Ralph Klein et son gouvernement pour leur travail dans l'exécution du secrétariat provincial Francophone annoncé aujourd'hui. L'annonce de ce nouveau Secrétariat est vraiment un don qui permet à chaque Franco-albertain de se réjouir.

J'offre mes félicitations et remerciements à tous les Francophones qui se sont impliqués et qui continuent à contribuer au succès des célébrations de la Semaine de la Francophonie.

Merci.

You will no doubt have noticed the pin distributed earlier today to all Members of the Legislative Assembly of Alberta. This pin is from the Association canadienne-française de l'Alberta and represents the Francophone community.

We celebrate this week Francophone week not only in Alberta but across Canada. This week provides an opportunity for Francophones to celebrate their language, heritage, and culture. Two ceremonies in its recognition have taken place today in Edmonton.

The first, organized by you, Mr. Speaker, took place this morning and included Members of the Legislative assembly as well as members of the francophone community. For the first time since its creation in 1982, the Franco-Albertan flag is present in the Legislature building. A number of friends were also with us for this event, including a choir from École Notre-Dame, directed by Mrs. Rachelle Jean. The Franco-Albertan flag is also accompanied in the rotunda by the Assemblée Parlementaire de la Francophonie flag, an interparliamentary organization of which Alberta is its newest member.

The Canadian Heritage department was also host as a second ceremony which took place at noon today at Canada Place. The goal of this celebration was to present, during Francophone Week, a new initiative entitled Les Rendez-vous de la Francophonie. This initiative will regroup Francophones for the celebrations which will be taking place in all regions of Canada in order to promote the French language and culture. Not only is 1999 the Year of the Older Persons, but it is also the Year of Francophonie. In honour to the latest survey by Statistics Canada, more than 65, 000 Francophones now live in Alberta today and at least 179 000 individuals communicate in both French and English in our province. Francophone Week makes it possible to share our personal experiences in a familiar setting.

I am a third generation Franco-Albertan, and I thank Premier Klein and his government for their support in establishing a provincial secretariat responsible for Francophone affairs announced this morning. This announcement is cause for celebration for Franco-Albertans.

I offer my congratulations and sincere thanks to all Francophones who have worked hard to make the celebrations of Francophone Week the success it sure to be.

Thank you.

...(Rwanda)suite de la page 7

fortement stratifiée, elle n'est pas entièrement déterminée par des identifications statuaires aussi rigides » (Williame 1995 :32).

Des différences physiques et socio-économiques existaient entre les membres des différents groupes, mais pouvait-on les diviser en ethnie? Pour pouvoir parler d'une ethnie Hutu et d'une ethnie Tutsi différentes, il devrait exister entre les deux groupes une opposition de langue, et/ou de culture, et/ou de religion, et/ou de territoire, ces oppositions constituant la définition de la notion d'ethnie.

Or, au Rwanda comme au Burundi, Hutu, Tutsi et Twa parlent la même langue, ont une culture identique, pratiquent les même religions et ont toujours vécu les uns parmi les autres... Le mot « ethnie » ne s'applique donc pas aux différences internes des sociétés rwandaises et burundaises.

Les premiers explorateurs auraient mal interprété la stratification qu'ils observaient sur place en termes ethniques. Les colonisateurs ont été les premiers à utiliser le terme « ethnie » pour nommer les Hutu, les Tutsi et les Twa au début de ce siècle. Ainsi, en classant les Hutu, les Tutsi et les Twa comme des ethnies, le pouvoir colonial va concevoir sa politique dans cette perspective qui, progressivement, fera croire aux individus qu'ils sont réellement différents.

Avec la colonisation, les relations sociales deviennent plus uniformes avec « une hiérarchisation définie du colonisateur à Tutsi à Hutu à Twa, chaque échelon successif jouissant de privilèges refusés à ceux du niveau inférieur » (Uvin 1997 :7). S'inspirant de rapports des explorateurs et des missionnaires qui décrivaient les Tutsi comme étant les plus intelligents, le pouvoir colonial accordait prioritairement les privilèges (l'enseignement ou les emplois administratifs par exemple) aux Tutsi. Celui-ci a aussi instauré un système de classification ethnique rigide avec l'attribution des cartes d'identité obligatoires spécifiant l'ethnie d'appartenance. Ces cartes d'identité avec la mention ethnique ne seront pas supprimées par le pouvoir postcolonial avant 1994; elles ont joué un rôle important dans l'identification des victimes du génocide. Au moment de la décolonisation (à la fin des années 50), au moins un demi-siècle de mythes et de pratiques qui s'y rattachent avaient créé une atmosphère de division et une idéologie qui allaient constituer la base de l'instabilité durant la période postcoloniale.

Plusieurs événements se sont succédés, de la décolonisation jusqu'au génocide de 1994, mais si l'ethnicisme n'explique pas l'ampleur du génocide de 1994, les différents éléments politiques qui ont endoctriné la population, montrent que le terrain était propice à l'explosion de la violence ethnique. En 1994, « la différence ethnique était considérée au Rwanda comme un fait acquis aussi bien au niveau de la politique officielle que des sentiments personnels » (Uvin 1997 :5). Néanmoins, dans la vie quotidienne, des gens se parlent et des mariages mixtes existent. Enfin, il apparaît que le rôle de l'état dans la construction du clivage ethnique est capital. La culture de l'impunité, favorisée par celui-ci depuis l'indépendance (1er juillet 1962), n'a fait que renforcer le sentiment de peur et de méfiance entre les Rwandais. (http://www.oneworld.org/euforic/courier/168f_seb.htm.)

Afin d'en savoir plus sur ce pays de la francophonie internationale, *le Franco* a rencontré Igor César d'origine allemande, de père rwandais et de mère allemande. Il est né en Allemagne, a vécu environ 13 ans dans le pays voisin du Rwanda, le Burundi et demeure présentement depuis 1993, ici, à Edmonton. Étudiant à la Faculté Saint-Jean, en science politique, il occupe un emploi à temps partiel, à la Cité francophone, au centre de ressource préscolaire Guy-Lacombe et est impliqué dans la communauté en étant conseiller à l'AMFA (association multiculturelle francophone de l'Alberta).

Il n'a jamais eu la possibilité d'aller vivre dans le pays d'origine de son père (Rwanda), parce que c'était beaucoup trop dangereux pour sa vie, mais il a eu l'occasion, clandestinement, de voir un peu le pays. Il aimerait beaucoup « avoir la possibilité de rentrer au Rwanda sans toujours avoir cette peur d'être en danger, de ne pas être isolé du pays » et d'y aller quand bon lui semble. Son père est né au Rwanda, il a quitté le pays en 1958 pour aller étudier en Belgique et à cause des problèmes à l'intérieur du pays il n'a plus eu la possibilité de retourner chez lui jusqu'à aujourd'hui.

Ce n'est que depuis l'instauration du nouveau parti politique en 1996 que les gens en exil, depuis 1959, ont pu retourner chez eux, plusieurs générations de Rwandais sont nés hors du pays, l'élite en grande majorité.

Aujourd'hui le Rwanda, connaît plusieurs problèmes liés au rapatriement des exilés. Principalement, le problème de culture et de langue. Tous les jeunes nés hors pays, apportent avec eux une nouvelle culture, ils ont une nouvelle identité et souvent ne parlent pas la langue locale, alors l'essence du pays se perd et change. Mais en même temps c'est une richesse pour le pays, une ouverture plus grande sur le monde. La restauration de l'éducation, a été une priorité pour le gouvernement, mais avec l'entrée constante des réfugiés, il est très difficile pour les autorités d'avoir un contrôle. Par contre, « les Tutsi qui fuient le pays n'avaient comme seul moyen de survie, en n'ayant aucune nationalité fixe, d'avoir la meilleure éducation possible », donc avec le retour de ces gens, le pays a retrouvé une élite très instruite.

Le Rwanda est un pays considéré, comme étant francophone, mais le français est « un véhicule de langue intellectuel », ce n'est pas accessible à la campagne. Cette langue est « liée à la scolarisation, elle n'est pas liée à une réalité sociale ». On peut comparer cette réalité au Canada. Igor a été très surpris à son arrivée , ici, à Edmonton en voyant que le français était si peu présent. Le Canada se dit bilingue, mais une fois sur place on se rend compte qu'il en est tout autrement. « Le Canada vend le bilinguisme à l'extérieur du pays et fait croire aux gens que s'ils possèdent l'une des deux langues ils n'auront aucun problème », mais c'est totalement erroné.

Ce qui l'a le plus surpris lorsque qu'il est arrivé en Alberta, c'est premièrement le froid. Il a été très impressionné par les très grandes quantités de neige et de lumière qu'il y avait ici, il avait « l'impression d'être dans le pays du Père Noël ».Il aime le Canada parce que c'est un pays où les gens sont très libres. Il trouve, par contre, que les Albertains n'ont pas assez d'opinions, de courage pour améliorer et changer les choses du côté de la politique. « Les politiciens sont complètement libres dans leurs actions et les gens sont résignés, ils se laissent faire, ils croient que ça ne vaut pas la peine. »

Selon lui, s'il avait la possibilité de faire quelque chose pour faire évoluer la transmission du français, il allouerait plus de fonds au centre de ressource préscolaire (à la Cité francophone) et augmenterait la visibilité de la francophonie, car elle n'est pas assez connue de la population albertaine. Pour lui, le centre de ressource préscolaire est la base de l'apprentissage du français, car c'est un endroit qui permet aux enfants de se familiariser avec la lecture, la musique et la télévision en français. Si vous voulez avoir de plus en plus d'informations sur le pays, voir l'adresse Internet suivante: http://perso.wanadoo.fr/rwanda94/sitepers/dosrwand/rwframe.html

Action jeunesse

(NC)—Environnement Canada a créé un site Web sur La voie verte spécialement pour les jeunes afin que ceux-ci puissent se renseigner sur les questions clés touchant l'environnement et sur ce qu'ils peuvent faire pour participer directement à la préservation de l'environnement. Ils peuvent également discuter de questions touchant l'environnement avec des personnes de toutes les régions du pays. La voie verte est une mine de renseignements sur l'environnement, les espèces menacées et les emplois dans le secteur environnemental. C'est un site à visiter, à l'adresse http:www.ec.gc.ca et où venir pour jaser.

Le premier mondial virtuel d'échecs a ses champions



RAYMOND LAROCHE

Edmonton

Dans le cadre des activités qui entouraient la journée internationale de la francophonie et de l'Internet en France, le centre Marie-Anne Gaboury d'Edmonton présentait le premier «Mondial virtuel d échecs» (m.o.v.e.).

Ce premier mondial d'échecs consistait en une partie d'échecs virtuelle où s'affrontaient 2 équipes de jeunes francophones de part et d'autre de l'Atlantique.

Le club d échecs «Codiac» d Acadie au Nouveau-Brunswick affrontait par la voie virtuelle le club de «la Tour blanche» en France, afin de s approprier le premier titre de Champions mondiaux virtuels d'échecs. La partie a été âprement disputée jusqu'à la toute fin pour voir l'équipe de France s'envoler avec la victoire.

Ce qui rendait la chose intéressante, c'est le fait que tout au long de cette joute, les spectateurs pouvaient surveiller le déroulement de la joute grâce à un échiquier géant au centre de la pièce, ainsi que sur ordinateur témoin.

Les joueurs de l'équipe de «la Tour Blanche» étaient très enchantés de l'expérience, se disant même prêts à mettre leur titre en jeu l'année prochaine contre une autre équipe canadienne. L'événement a suscité assez d intérêt pour pouvoir penser à une deuxième édition l'an prochain. La plupart des spectateurs présents ont bien apprécié l'expérience malgré le fait qu'ils aient eu à composer avec l'échiquier géant qui n'offrait pas le même champ visuel qu'un échiquier conventionnel, mais ça allait.

Pour ce qui est des autres activités de la journée, les petits et les grands ont eu droit à une démonstration et un atelier de confection de masques acadiens par Léonard Buckles, et suivait ensuite un souper à saveur internationale avec animation en soirée.

Somme toute une journée qui s'est bien déroulée. Les organisateurs étaient satisfaits du résultat bien que la charge de travail demandée pour l'organisation de cette journée ait été énorme. Beaucoup de bénévoles y ont mis la main à la pâte et en ont retiré beaucoup de satisfaction de nous dire Catherines Forgues une des responsable de cette journée.

Souper meurtre et mystère à St-Paul

DAMIEN MERCIER
Saint-Paul

Samedi 20 mars, à St-Paul. *l'inspecteur Richard* a mené son enquête pour découvrir l'assassin de *M. Sanka Labonté* lors du souper meurtre et mystère organisé par le cercle dramatique en collaboration avec l'ACFA régionale.

Comme dans tout bon roman policier, l ambiance était sombre, ce soir là, au restaurant *chez Lyne* de St-Paul. En entrant dans la salle, on ne pouvait que remarquer la silhouette de la victime dessinée sur le plancher. 42 personnes en tenue de soirée, toutes suspectes, étaient présentes. Avant le début du repas, le meneur et organisateur du jeu, Richard Blouin, nous a expliqué les règles et l objectif du jeu soit démasquer le coupable, présent dans la salle. Les rôles de chacun ont ensuite été distribués. Tout le monde a reçu une petite note secrète où il était inscrit sa relation avec la victime et les motifs qui auraient pu nous pousser à l'éliminer. Un seul des participants avait le rôle de l'assassin et le bon déroulement du jeu tenait, bien sûr, à la discrétion de ce dernier. Le repas pouvait alors commencer.

Au fur et à mesure que les plats défilaient, l'inspecteur Richard a interrogé tous les participants un à un. Chacun a dû répondre aux questions en tenant son rôle pendant que les autres écoutaient attentivement afin de découvrir l'indice compromettant qui leur permettrait de trouver le coupable. La soirée s'est donc déroulée dans une ambiance animée, certains prenant des notes, d'autres préférant savourer le repas et n'écouter que d'une oreille. Mais, à sa façon tout le monde a participé. Après le dessert, chacun a eu l'occasion de formuler une accusation. Trois personnes ont démasqué le coupable qui a très bien tenu son rôle jusqu au bout, mais tout le monde a passé une très bonne soirée remplie de suspense.

La particularité de ce souper meurtre et mystère tenait au fait que tous les participants de la soirée avaient un rôle à jouer et qu'il n'y avait donc aucun comédien dans l'assemblée. Richard Blouin avait donc créé le scénario et surtout les 42 personnages et mobiles nécessaires au jeu. Ce dernier n'aura pas eu l'occasion de profiter du succulent repas préparé par la restauratrice, Mme Lyne Bolat, mais aura été récompensé par les commentaires très positifs de tous les suspects.

Les aîné(e)s au jeu

NOËLLA FILLION

Girouxville

Le club Etoile de Girouxville invitait le 9 mars dernier un grand nombre d'aîné(e)s à participer à une journée de rencontre et de compétition amicale. Au programme, trois disciplines différentes; le billard, le cribbage et les boules sur tapis (carpet bowling).



photo: Noëlla Fillion

Journée de rencontre et de compétition à Girouxville

6 participants ont opté pour le billard sous la coordination de Philippe Aubin. Jim Warren remporta le snooker tandis que Richard Dion en faisant de même au jeu du "huit". Au cribbage, il y avait 20 participants coordonnés par Irène Boisvert. Les gagnants furent; Simone Smatters et Eugénie Bédard de Girouxville en première place, Paul Tanguay et Cécile Lefebvre de Donnelly en deuxième place et Alexina Demeule et Pauline Gervais en troisième place.

Le jeu de boules sur tapis (carpet bowling) recevait 32 joueurs sous la coordination de Aldéa Marceau. L'équipe de Marcel Ouellette de Girouxville remporta le tournoi. Celle de Donald Boivin de McLennan prit la deuxième position et celle de Marie Gagné de McLennan la troisième.

Au total 25 participants venaient de McLennan, 12 de Donnelly, 3 de St- Isidore et un grand nombre de Girouxville.

Merci au club Etoile de Girouxville pour cette journée bien remplie de bons souvenirs.

Marchildon à Edmonton

Depuis le lancement de son premier CD Changer de peau en janvier 1998, Michel Marchildon se faufile de spectacle en festival en révélant aux francophones du Canada un univers né des plaines de la Saskatchewan. Lors de cette tournée acoustique en Alberta, notamment à la Faculté Saint-Jean le 20 mars 1999 dans le cadre de la Journée du savoir et à Saint-Paul le 21 mars lors de la Cabane à sucre, Michel Marchildon était accompagné à la guitare par le producteur de Changer de Peau, Mark Schmidt. Ce chanteur fransaskois a fait une excellente prestation reprenant les chansons de son album ainsi que quelques compositions inédites. Rappelons que Michel Marchildon s'est produit en spectacle à la Faculté St-Jean au mois d'octobre lors de la tournée nationale du Coup de Coeur Francophone. Il a aussi été l'artiste invité, en mai dernier, du Gala Franco-albertain à Edmonton.



photo: Nathalie Kermoal

Le chanteur Michel Marchildon et son producteur/guitariste Mark Schmidt

Le Collège Mathieu de Gravelbourg

École secondaire française, catholique et privée

est à la recherche

d'un enseignant ou d'une enseignante de sciences naturelles et/ou de mathématiques au secondaire pour l'année scolaire 1999-2000

Qualifications

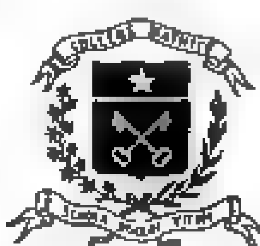
- un baccalauréat en enseignement (avec certificat) en sciences naturelles et/ou mathématiques reconnu par la province de la Saskatchewan (ou être en mesure de l'obtenir)

Compétences:

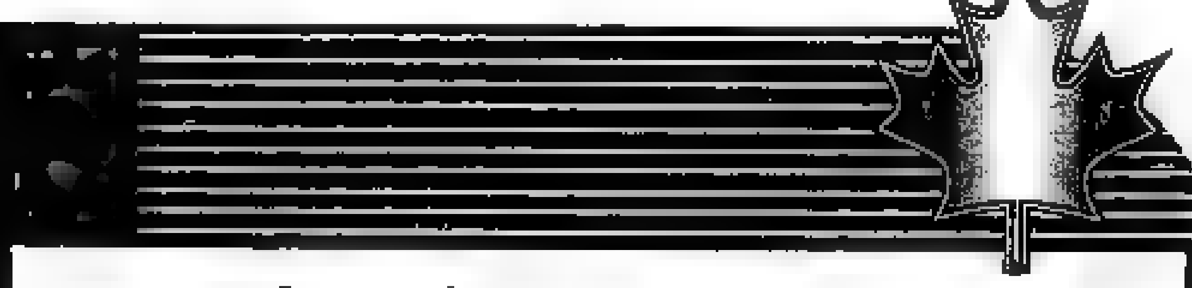
- faire partie d'une équipe visant l'excellence.
- être prêt.e à travailler au niveau du programme d'éducation international
- appuyer la mission et la vision de l'école:
- connaissance de la technologie pour pouvoir aussi travailler à l'école virtuelle de la Saskatchewan.

Entrée en fonction: ***le 10 août 1999.***

Pour plus d'information. appelez au 306) 648-3105 ou envoyez, avant le 30 avril 1999 votre curriculum vitae avec références par courrier. courriel ou par télécopieur à.



Monsieur Bernard Roy
Directeur du secondaire
Collège Mathieu de Gravelbourg
Sac 20, Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0
Télécopieur: (306) 648-2604
Adel: bernard.roy@collegemathieu.sk.ca



Gestionnaires de projets en ressources humaines

Défense nationale

Ottawa (Ontario) et autres endroits

Toute personne résidant ou travaillant au Canada peut postuler à ce concours de dotation anticipatoire pour des postes indéterminés à travers le Canada. L'échelle salariale pour ces postes est de 50 852 $ à 57 126 $ (PE-04) ET de 57 589 $ à 64 781 $ (PE-05), en fonction de l'expérience.

Travailler au gouvernement n'est plus ce que c'était !

Vous considérez-vous comme étant un Gestionnaire de projets innovateur, ayant une vision nouvelle en ressources humaines et qui prend plaisir à se fixer de nouveaux horizons ? Est-ce que votre profil de carrière est révélateur d'énergie, d'enthousiasme, de ressourcement, d'adaptabilité, de confiance et d'une approche consultative/de collaboration ? Êtes-vous capable de trouver le côté positif des événements afin de les faire devenir des situations gagnantes dans la réalité ? Recherchez-vous la chance d'avoir un nouveau défi dans votre carrière en Ressources humaines ? Désirez-vous apporter une contribution significative et de valeur ajoutée au sein d'un environnement dynamique et stratégique ? Cherchez-vous à acquérir de l'expérience gouvernementale dans le domaine des Ressources humaines ? Alors ne cherchez plus, le ministère de la défense nationale (Secteur civil) est l'endroit pour vous

Votre défi consistera à aider de façon stratégique à révolutionner le domaine des Ressources humaines (Secteur civil) en planifiant en développant et en implantant des programmes et des services innovateurs. Dans ce rôle essentiel, vous serez en consultation avec une clientèle variée. Suite à des discussions portant sur des questions stratégiques en Ressources humaines, vous créerez des jalons innovateurs qui permettront d'utiliser des approches collaboratrices dans le domaine de la gestion des Ressources humaines. Étant visionnaire avec une perspective et une pensée stratégiques, excellant dans la négociation de niveaux de services et de normes de services, vous recherchez toujours la chance de résoudre des problèmes clefs en Ressources humaines. Perspicace et attentif. vous possédez l'habileté de décoder les besoins des clients qui se manifestent afin de leur fournir conseils et avis alternatifs et innovateurs en matière de stratégies et d'approches en Ressources humaines.

Pour vous joindre à notre équipe, vous devrez démontrer que vous possédez une vaste et récente expérience couronnée de succès dans le domaine de l'élaboration de programmes et de politiques reliées à la gestion des Ressources humaines, à la gestion de projets ainsi qu'à la préparation et à la présentation de breffages. Votre excellente gestion. votre capacité de création d'equipes et votre habileté interpersonnelle sont jumelées à votre diplôme pertinent d'une université reconnue. Nous sommes à la recherche d'individus bilingues possédant un leadership excellent, une bonne aptitude de communication. une bonne habileté à faire des présentations et des habiletés en gestion du changement et en gestion de conseil ou de facilitation.

Il s'agit de postes bilingues impératifs exigeant des compétences linguistiques variées.

Le ministère de la défense nationale (Ressources humaines - Secteur civil) est disposé à considérer des affectations d'autres organisations. Par conséquent, si vous ne désirez pas quitter votre emploi présent mais vous aimeriez acquérir une expérience dans un milieu gouvernemental, ceci pourrait constituer la chance que vous attendiez.

Le consentement à subir une vérification de fiabilité approfondie est essentiel. Tous les coûts reliés au processus d'entrevue/d'évaluation sont la responsabilité du candidat. Une liste d'admissibilité pourra être rédigée en vue de la dotation de postes semblables futurs au sein de ce ministère ou d'autres ministères de la Fonction publique du Canada.

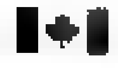
Si vous êtes une personne résidant ou employée au Canada, et que vous croyez pouvoir rencontrer ce défi. nous vous invitons à nous envoyer votre curriculum vitae **d'ici le 30 avril 1999** joint à une lettre d'accompagnement démontrant que vous possédez toutes les exigences précitées (veuillez fournir des exemples concrets et détaillés). en précisant **le numéro de concours S905191177** et en indiquant clairement votre citoyenneté. Si vous ne vous conformez pas à ces exigences. votre candidature pourrait être éliminée à la présélection. Envoyez votre curriculum vitae et une lettre d'accompagnement et le formulaire de demande CFP-3391 (que vous pouvez obtenir à la Commission de la fonction publique du Canada ou au centre de ressources humaines de votre localité) à la **Commission de la fonction publique du Canada, 66, rue Slater, 3e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0M7 Télécopieur (613) 996-8048.** Vous pouvez aussi poser votre candidature en direct à **http://jobs.gc.ca**

Remarque Vu que la fonction publique du Canada favorise l'équité en matière d'emploi, nous encourageons aussi les candidats à préciser volontairement leur groupe d'appartenance populations autochtones, groupes minoritaires visibles ou personnes handicapées.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Pour d'autres renseignements sur nos programmes de recrutement, visitez notre site Internet au **http://jobs.gc.ca**



Commission de la fonction publique du Canada — **Public Service Commission of Canada**

Canada



Conceptrice ou concepteur en génie civil

Ministère de la défense nationale

Edmonton (Alberta)

Ce poste temporaire, qui prendra fin en mars 2000. est offert aux personnes résidant à Edmonton (Alberta) et en périphérie, y compris Vegreville. Vous serez responsable de la gestion complète des projets, de leur conception, des devis estimatifs, des inspections et d'autres tâches reliées à l'ingénierie ou à la technique, conformément aux instructions ou aux exigences des projets de construction et d'entretien. qui sont essentiellement de nature civile ou structurale. Ces projets se déroulent dans la garnison d'Edmonton ainsi que dans les bases subalternes, les détachements, les manèges militaires et autres dépendances. Vous toucherez un salaire variant entre **37 535 $** et **45 665 $.**

Pour accéder à ce poste, vous devez avoir réussi une formation postsecondaire en génie architectural ou civil, ou en technique du génie de la construction. Vous devez également posséder de l'expérience dans tous les domaines suivants génie architectural, civil ou structural au sein d'une équipe de conception multidisciplinaire, où vous aurez préparé des devis, des études, des dessins d'exécution et des spécifications pour des projets de construction; gestion de contrats relatifs aux projets de construction conçus par des consultants, gestion de projets; exploitation des ordinateurs personnels et des logiciels dans un environnement Windows de Microsoft. La préférence sera accordée aux candidates et aux candidats qui ont de l'expérience en génie civil ou municipal combinée à des compétences diversifiées en génie. Vous devez être admissible à une accréditation comme technologue en génie par l'intermédiaire de l'ASET. Il est indispensable de posséder un permis de conduire valide de classe 5 délivré par la province de l'Alberta ou de pouvoir se déplacer dans un degré normalement associé à la possession d'un permis de conduire valide.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Si cette perspective d'emploi vous intéresse, veuillez faire parvenir **d'ici le 8 avril 1999** par télécopieur ou courrier électronique votre curriculum vitae et le formulaire de demande CFP-3391 (que vous pouvez obtenir à la CFP ou au centre de ressources humaines de votre localité) en précisant votre citoyenneté et le numéro de référence **DND9897PL68**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, Edmonton (Alberta). Télécopieur : (780) 495-3145. Courriel : pscedm@psc-cfp.gc.ca**. Vous pouvez également poser votre candidature en direct à **http://jobs.gc.ca.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Pour de plus amples renseignements sur les perspectives d'emploi dans notre région, veuillez visiter notre site Internet à **http://jobs.gc.ca.**



Commission de la fonction publique du Canada — **Public Service Commission of Canada**



L'Association canadienne-française de l'Alberta Régionale d'Edmonton
est à la recherche d'un(une)

SECRÉTAIRE-RECEPTIONISTE

Le(la) secrétaire réceptioniste est la personne qui assure la permanence du bureau de la Régionale et qui est en mesure de fournir à notre nombreuse clientèle francophone et francophile, à nos bénévoles, à nos visiteurs et à nos fournisseurs les renseignements et/ou les directions dont ils(elles) ont besoin. C'est une personne dynamique aimant travailler avec le public. Elle est en mesure de remplir de façon autonome toutes les tâches qui lui sont confiées et qui sont reliées à la bonne marche du bureau, à l'acceuil du public et au fonctionnement démocratique de l'association.

Qualifications souhaitées:

- Dynamisme
- Débrouillardise
- Connaissance du milieu associatif francophone bénévole
- Personnalité accueillante
- Capacité de travailler de façon autonome
- Connaissance et expérience dans l'utilisation de Windows 95. Worperfect, Quattro Pro et autres logiciels de bureau
- Connaissance de la tenue de livres comptables (utile mais non nécessaire)
- Expérience des systèmes de classement
- Disponibilité en dehors des heures normales de bureau
- Très bonne connaissance du français et de l'anglais (oral et écrit)

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16h00 le mardi 13 avril, 1999 à

M. Jean-Claude Giguère
Conseil d'administration
ACFA, Régionale d'Edmonton
Bureau 50, La Cité francophone
Edmonton, Alberta
T6C 3N1
Télécopieur : (780) 469-3997



Entrée en fonctions: Dès que possible
Salaire: négociable

L'Association canadienne-française de l'Alberta Régionale d'Edmonton

est à la recherche d'un(e)

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT

L'agent de développement est une personne dynamique possédant les aptitudes et l'expérience nécessaire pour seconder de façon efficace et effective les bénévoles siégeant au Conseil d'administration et sur les comités permanents et ad hoc de la régionale dans la conception, la planification et la gestion d'activités et de projets communautaires et culturels.

Qualifications souhaitées:

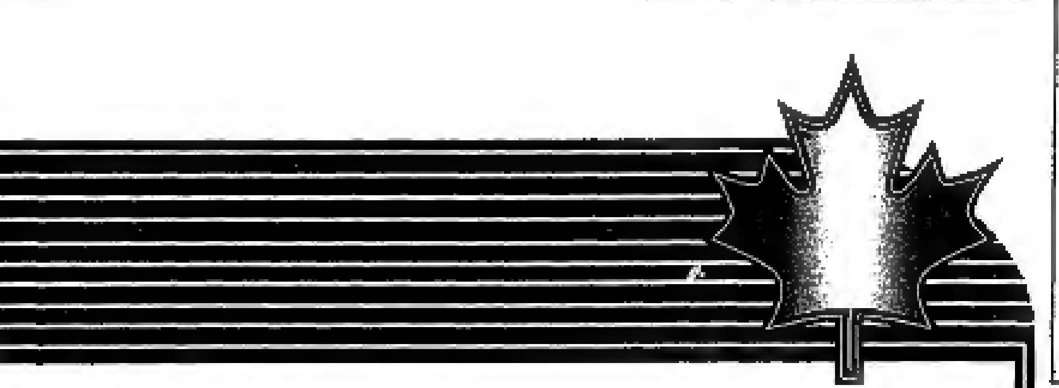
- Initiative
- Habileté démontrée du travail en équipe
- Expérience pertinente dans le domaine associatif communautaire et/ou culturel en milieu francophone minoritaire y compris dans les sphères suivantes:
  - gestion des bénévoles
  - gestion de bureau et du personnel
  - levée de fonds
  - préparation et gestion de budgets
  - relations communautaires
- Très bonne connaissance du français et de l'anglais (oral et écrit)

Salaire: négociable
Entrée en fonctions: dès que possible

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae, ainsi que les noms de trois répondants avant 16h00 **le mercredi 7 avril 1999 à**

Comité de sélection
ACFA régionale d'Edmonton
Bureau 50
La Cité francophone
8527, rue Marie-Anne-Gaboury (91e Rue)
Edmonton (Alberta) T6C 3N1





Psychologues

Service correctionnel du Canada

(Manitoba, Saskatchewan, Alberta)

Psychologue en chef, PS-04

Selon vos titres et compétences, vous toucherez un salaire variant entre **56 355 $** et **68 752 $**.

Pour accéder à ce poste, vous devez avoir obtenu d'une université reconnue un doctorat ou une maîtrise en psychologie clinique, judiciaire ou d'orientation, ou posséder un doctorat ou une maîtrise dans un domaine connexe avec une expérience et une formation pertinentes. (Certains postes, tels que ceux qui sont liés à un programme de stages de niveau PH.D., nécessitent un doctorat en psychologie étant donné que les titulaires sont les superviseur(e)s sur place. Ces personnes peuvent également s'attendre à une nomination conjointe à un programme universitaire de niveau PH.D. ou être appelées à jouer le rôle de professeur(e) auxiliaire dans le cadre d'un programme de doctorat). Pour exercer de façon autonome la profession de psychologue, il est indispensable d'être enregistré(e) auprès d'un organisme de réglementation professionnelle, de préférence dans la province ou le territoire concerné. Vous devez posséder de l'expérience dans la gestion des ressources, dans la prestation de services psychologiques au sein d'un environnement judiciaire ou clinique, de préférence dans un milieu correctionnel, et dans la réalisation d'une supervision clinique. **Numéro de référence : 99-CSC-PRA-OC-10.**

Psychologue, PS-03

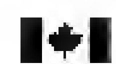
Selon vos titres et compétences, vous toucherez un salaire variant entre **50 126 $** et **60 966 $**.

Pour accéder à ce poste, vous devez avoir obtenu d'une université reconnue un doctorat ou une maîtrise en psychologie clinique, judiciaire ou d'orientation, ou posséder un doctorat ou une maîtrise avec une expérience et une formation pertinentes. Il vous faut détenir un doctorat pour travailler au Centre psychiatrique régional (CPR) de Saskatoon (Saskatchewan). Pour exercer de façon autonome la profession de psychologue, il est également indispensable d'être enregistré(e) auprès d'un organisme de réglementation professionnelle, de préférence dans la province ou le territoire concerné. Vous devez posséder de l'expérience dans la prestation de services psychologiques au sein d'un environnement judiciaire ou clinique, de préférence dans un milieu correctionnel. Les PS-03 du CPR sont admissibles à une nomination conjointe avec le département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan. **Numéro de référence : 99-CSC-PRA-OC-11.**

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste. Une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination. Il est possible que nous puisions dans des listes d'admissibilité pour combler des postes similaires.

Veuillez acheminer votre dossier de candidature d'ici **le 30 avril 1999**, en indiquant le numéro de référence approprié, au **Service correctionnel du Canada, à l'attention de M. W. J. Richards, B.P. 9223, 2313, place Hanselman, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3X5. Téléphone : (306) 975-4878. Courriel : richardsjimcsc.pra@csc-scc.gc.ca** Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.



Service correctionnel Canada   Correctional Service Canada

Canada

Manitoba

CONSEILLER EN MESURE ET ÉVALUATION - Bilingue - deux postes, création d'une liste de candidats admissibles, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Winnipeg. Numéro de concours : 16308FFA. Échelle de salaire : 47 906 $ à 60 805 $. Date de clôture : le 12 avril 1999.

Qualités requises : Les personnes choisies pour ces postes auront fait des études de 2e ou 3e cycle en mesure et évaluation pédagogiques et elles devront démontrer qu'elles possèdent un esprit analytique et des compétences en recherche. L'expérience dans la gestion de projets d'évaluation sera considérée comme un atout. Les personnes choisies auront d'excellentes capacités en communication, en relations interpersonnelles et en gestion de projets. Des compétences en leadership seront essentielles. Ces postes exigent une parfaite maîtrise du français. Le fait de pouvoir bien s'exprimer en anglais (oral et écrit) sera considéré comme un atout important.

Fonctions : Le personnel de la Direction de la mesure et de l'évaluation, qui relève de la Division des programmes scolaires du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba, est chargé d'étudier la performance des élèves dans la province. Le projet de renouveau de l'éducation au Manitoba offre des possibilités intéressantes aux spécialistes de la mesure et de l'évaluation qui ont des compétences dans ces domaines. Il s'agit de gérer des projets visant l'élaboration et la mise en œuvre à l'échelle de la province de tests basés sur les normes pour les 3e et 6e années et pour les niveaux secondaire 1 (9e) et secondaire 4 (12e) dans les matières de base suivantes : English Language Arts (ELA), mathématiques, sciences humaines et sciences de la nature. À titre de chef de projet, vous serez responsable de la gestion des projets d'évaluation et d'élaboration des tests. Ceci comprend entre autres les fonctions suivantes : préparer des propositions et des budgets pour les projets; recruter des membres pour les comités et gérer ceux-ci; élaborer des instruments et des documents d'évaluation et faire des recherches sur les politiques touchant l'évaluation. Vous devrez également mettre sur pied des ateliers pour les écoles et les divisions scolaires, et leur offrir des conseils sur la conception des tests et les pratiques d'évaluation.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 407, Winnipeg (MB) R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



Cours d'anglais pour francophones
du 12 avril au 9 juillet

au Centre culturel Marie-Anne-Gaboury
8711-82 (Whyte) avenue

Cours du jour: lundi et jeudi matin
Cours du soir: lundi et mercredi commençant à 19h00
Coût: 45$ y compris le matériel d'instruction

Appelez Suzanne Prévost au 468-6983 avant le 9 avril



Semaine du 10 avril

LA DICTÉE DES AMÉRIQUES


Marie Laberge

Dimanche 11 avril à 11 h
Samedi 17 avril à 22 h 45

C'est à Marie Laberge que revient l'honneur de signer la sixième DICTÉE DES AMÉRIQUES. Enchantée de mettre une centaine de finalistes à l'épreuve, la romancière fera également la lecture de son texte. À vos plumes!

L'HOMME DE SUEZ

NOUVELLE FICTION

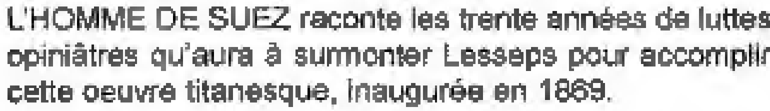
Vendredi 16 avril à 19 h 30



Créateur du Canal de Suez, Ferdinand de Lesseps est un personnage de légende. L'HOMME DE SUEZ raconte les trente années de luttes opiniâtres qu'aura à surmonter Lesseps pour accomplir cette oeuvre titanesque, inaugurée en 1869.

N'oubliez pas de participer au ***CONCOURS TV5!***

L'intégrale de notre programmation se trouve sur internet.



CRTC **AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE** Canada

Avis d'audience publique CRTC 1999-2 et 1999-2-1. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 3 mai 1999, à 9h00, au Empire Landmark, 1400, rue Robson, Vancouver (C.-B.), afin d'étudier ce qui suit: 8. QUÉBEC, ONTARIO ET L'OUEST DU CANADA. A) Demande présentée par **WIC Western International Communication Ltd.** en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer un changement de propriété. Si l'autorisation est accordée, Shaw ou une affilée serait autorisé à détenir directement ou indirectement 372 902,5 des actions de la catégorie A avec droit de vote de WIC. Cela représenterait 49,96 % de ces actions. B) Demande présentée par **WIC** en vue d'obtenir l'autorisation d'effectuer un changement de propriété. Si l'autorisation est accordée, Shaw ou une affiliée serait autorisé à détenir directement ou indirectement 9 877 841 des actions de la catégorie B avec droit de vote de WIC. Cela représenterait 52 % de ces actions. Pour de plus amples renseignements veuillez consulter l'avis d'audience publique. EXAMEN DES DEMANDES: Comme il est indiqué dans l'avis d'audience publique. 13. CLAGARY, AIRDRIE, COCHRANE, CROSSFIELD, STRATHMORE ET CHESTERMERE LAKE (Alb.). Demande présentée par **SHAW CABLESYSTEMS LTD.**, en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de distribution de radiodiffusion régionale pour desservir les localités susmentionées. La licence régionale proposée remplacera les licences individuelles actuelles détenues par la requérante. La requérante propose d'exiger un tarif mensuel de 17,16 $. EXAMEN DE LA DEMANDE: 2001, 27e ave. N.-E., Calgary (Alb.). 14. et 15. EDMONTON (Alb.). Demandes présentées par **WIC RADIO LTD.**, en vue d'obtenir des licences visant l'exploitation de réseaux radiophoniques de langue anglaise, afin de diffuser les matchs de hockey des Oilers d'Edmonton de la Ligue nationale de hockey pendant la saison 1999/2000; et afin de diffuser les matchs de football des Eskimos d'Edmonton de la Ligue canadienne de football jusqu'à la fin de la saison 2001/2002, y compris les séries éliminatoires. EXAMEN DES DEMANDES: 5204, 84e rue, Edmonton (Alb.). 21. L'ENSEMBLE DU CANADA. Les communications par satellite canadien Inc. (CANCOM) a déposé des demandes visant premièrement à faire approuver des changements de son contrôle effectif et de celui de CANCOM et de Star Choice Television Network Incorporated (SC Television), conformément à un accord de réorganisation et d'échange d'actions conclu entre CANCOM et Star Choice Communications Inc. Deuxièmement, CANCOM a également demandé que certaines conditions de licence concernant la séparation structurelle soient modifiées ou ajoutées à l'égard des titulaires respectives. Pour de plus amples renseignements et une liste des localités où examiner la demande, veuillez consulter l'avis d'audience publique. Cette demande est disponible au CRTC à Hull, au (819) 997-2429; ou à notre bureau de Vancouver (604) 666-2111. L'avis de l'audience publique est disponible, sur demande, en média substitut. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 8 avril 1999 et joindre à votre lettre une preuve que vous en avez envoyé une copie au requérant. Des auxiliaires de communication sont disponibles si vous en faites la demande au moins 20 jours avant l'audience. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, au http://www.crtc.gc.ca.; **ou au 1-877-249-CRTC (sans frais);**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Régional en bref

EDMONTON

Forum économique national : La Chambre économique de l'Alberta recherche des délégués

Du 10 au 12 juin, à Bathurst (N.-B.), se tiendra la 3e édition du Forum des gens d'affaires francophones du Canada. Plus de 350 hommes et femmes d'affaires de partout au pays, pourront échanger et nouer des partenariats, en plus de contribuer à l'avancement du dossier du développement économique pour chacune des provinces. La Chambre économique de l'Alberta (La CÉA) est chargée d'organiser la délégation albertaine. Sous le thème : « *Partenaires pour mieux réussir* », le Forum présentera des ateliers comme « Le développement de la PME en milieu rural », « L'exportation, un choix stratégique », « L'intégration des technologies de l'information et communication dans la PME », « Le développement coopératif : La prochaine génération ». Nouveau cette année, la programmation intègre la jeunesse avec un atelier sur l'entreprenariat et les possibilités pour les jeunes en milieu rural. En parallèle, le Salon des affaires offre une vitrine pancanadienne avec ses kiosques sur les produits et services mis en marché par des entrepreneurs canadiens-français. Cette année, la délégation de l'Alberta comptera 20 personnes : 10 délégués, 6 invités et 4 observateurs. Le comité organisateur du Forum insiste pour que le profil d'une délégation comprenne des hommes et des femmes d'affaires, des milieux rural et urbain, d'une entreprise publique ou privée, du domaine coopératif ou encore faisant de l'exportation. Une attention particulière est également portée à la représentation des 18-30 ans en affaires. Les frais d'inscription pour les délégués sont de 450 $ et comprennent: la participation au Forum, le transport aérien et l'hébergement, ainsi que la plupart des repas. Pour obtenir un formulaire d'intention de participation, ou pour réserver un kiosque au Salon des affaires, contactez La CÉA au 780.414.6125 ou sans frais 1.888.414.6123. *(Vous n'avez pas besoin de participer au Forum pour y avoir un kiosque).* La date limite pour faire parvenir les formulaires est le 6 avril 1999.

Prématernelle Bobino Bobinette

Depuis dix ans, la prématernelle Bobino Bobinette offre un programme exceptionnel aux enfants francophones de 3 ans et 4 ans.Pour tous les enfants dont au moins un des parents parle francais, la prématernelle Bobino Bobinette offre un programme d'activités varié et orienté vers l'apprentissage de la langue. Nous acceptons présentement les inscriptions pour Septembre 1999.Pour plus d'information,veuillez composer le 486-0673.

Conférence à la Faculté Saint-Jean

L'acfas-Alberta est heureuse de présenter une conférence du Professeur Yves Gendron de la faculté de Business de la University of Alberta intitulée *Le Bureau du vérificateur général de l'Alberta et son indépendance du pouvoir exécutif*, le 7 avril 1999 à 19h00 à la Faculté Saint-Jean, salle 2-52.

SAINT-PAUL

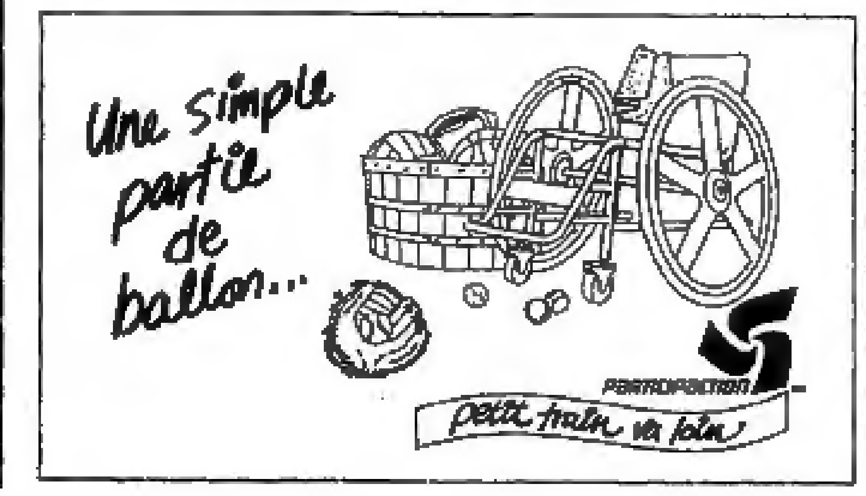
L'école du Sommet se joint aux activités paroissiales de la Semaine Sainte.

Dans la cadre des célébrations paroissiales de la Semaine Sainte, l'école du Sommet présentera, le 29 mars prochain à 19h30, un spectacle d'envergure intitulé « Pas n'importe quel amour ». Ce spectacle multimédia regroupera une douzaine de musiciens, onze acteurs, une chorale de plus de soixante jeunes ainsi qu'une équipe technique. D'après un texte original de Gary Kenley et d'idées tirées de chansons écrites par Robert Lebel et Soeur Martine Tremblay, o.p. ainsi que par Gary Kenley, « Pas n'importe quel amour » racontera la Passion du Christ à l'époque moderne. L'école du Sommet espère que cette grande première puisse devenir une tradition annuelle. Toute la communauté est cordialement invitée à venir y assister. Sans nul doute que ce spectacle suscitera de grande réflexions en cette période sainte. Pour de plus amples informations, communiquez avec Michèle Routier, coordinatrice de la promotion et du recrutement, au 645-1949.

RED DEER

Une première à Red Deer

Une pièce de théatre en francais mettant en vedette des élèves agés de 9 à 12 ans inclusivement de l'école La Prairie. L'auteur et producteur Martin Camirand vous invite à venir assister à cette soirée théatrâle le vendredi 23 avril ou le samedi 24 avril à compter de 19 heures.La pièce Des fleurs magiques sera présentée dans le gymnase de l'école La Prairie de Red Deer au 4810-35e rue. Le coût est de $1 par adulte et c'est gratuit pour les enfants de 7 à 18 ans. Tous les profits seront remis à la banque alimentaire de Red Deer.C'est une collaboration entre le collège de Red Deer et l'école francophone.Pour plus d'information ou pour réservation,téléphonez au 343-0060.



PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

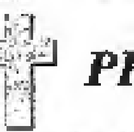
Installateur de céramique et de marbre. Tél.: 463-8575 (23-4)

Recherche dame de ménage (condo, centre-ville). Expérience et références nécessaires. Travail de 4 à 5 heures par semaine. 454-6480. (16-4)

Famille d'Edmonton recherche "Nanny" parlant français pour demeurer avec la famille ou à l'extérieur. Doit avoir de l'expérience préalable et accepter de travailler durant une année complète. Excellentes conditions de travail, salaire et bénéfices d'emploi. Composer le (780) 430-7987 (30-4)

AIDER LE MONDE MOT À MOT

CODE
L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement
1-800-661-2633



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRIÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581



Nettoyage de tapis, fauteuils et plafonds avec le système

Fabri Zone

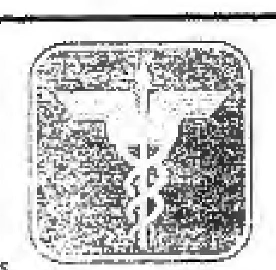
Tapis nettoyés, purifiés et secs en dedans de 2 heures

J.-M. Cadrin
8829 - 95e Rue
Edmonton, Alberta
T6C 3W6

Service (24 heures)
426-6525
Rés.: 468-3087
Téléc.: 463-2514

Petit ou gros bobo

Le Secteur santé à votre service



- Répertoire de professionnel.les
- Réseautage
- Page Web
- Renseignements, ressources
- Promotion des services sociaux et de santé en français

ACFA provinciale
Diane Conway,
directrice,
Secteur santé
(780) 466-1680
poste 208
www.francalta.ab.ca/acfa/sante
sante@francalta.ab.ca

Abonnez-vous dès maintenant!

Le Franco

- ☐ 1 AN - 26,75$
- ☐ 2 ANS - 48,15$
- ☐ HORS CANADA - 1 AN - 51,36$

(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....

Adresse: ....

Ville: .... Province: ....

Code postal: ....

Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.) à:

201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Connelly McKinley Ltd.

Salon Funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive
St-Albert
458-2222

256, rue Fir
Sherwood Park
464-2226

Le Franco : 465-6581

Century 21.

Paulette Maltais, B.A.A., B.A.
AGENTE IMMOBILIÈRE

A.L.L. Stars Realty Ltd.
312 Saddleback Road
Edmonton, Alberta T6J 4R7
Bureau 403-434-4700
Téléc.: 403-436-9902
Courriel: c21edm@aol.com

DR R.D. BREAULT

• DENTISTE •

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue, Edmonton, Alberta T6E 4H2
Tél.: 439-3797

Dr J. Georges Sabourin

B.A., M.D., F.R.C.S. (C)

303 Hys Centre • 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B8

Obstétricien **Tél.: 421-4728** *Gynécologue*

CADRIN DENTURE CLINIC

Bernard Cadrin

Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal

Bur.: 439-6189 Rés.: 465-3533

Dr Léonard Nobert

Dentiste

54 Rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE

350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue, Edmonton, Alberta T5N 3Y6

Tél.: 455-2389

McCuaig Desrochers

BARRISTERS SOLICITORS AVOCATS NOTAIRES

Au service de la francophonie albertaine

2401 Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre N.W.
Edmonton ab T5J 2Z1

Tél.: (403) 426-4660
Fax.: (403) 426-0982

DUROCHER | SIMPSON

AVOCATS

Service personnalisé et efficace d'une équipe d'avocats expérimentés

Contactez: Me Allan W. Damer, avocat

EDMONTON: 801 Esso Tower, Scotia Place, 10060 avenue Jasper
Tél.: 420-6850
MORINVILLE: 10201 100 avenue
Tél.: 939-2936 (mardi et jeudi)

Retraite de la maîtresse de poste. Bilinguisme en cause?

NOËLLA FILLION

McLennan

Après 18 années de service pour la Socété canadienne des postes, Mme Rollande Dubrule prendra une retraite anticipée à la fin Mars.Elle dit avoir beaucoup apprécié travailler avec le public tout en ayant entretenu de très bonnes relations avec la communauté.

Le visage du maître de poste a beaucoup changé durant cette période nous dit-elle. La technologie prend de plus en plus de place et on offre de plus en plus de produits à la clientèle.


photo: Noëlle Fillion

Depuis quelques mois déjà, Mme Dubrule a été avisée par son supérieur que le bureau de McLennan n'offrirait qu'un service unilingue après son départ.Selon elle, les autorités devraient considérer la position des citoyens. Le district étant bilingue, elle espère que ça le restera.

La plupart des retraités de la région ont été habitués à un service dans leur langue maternelle et ne veulent pas s'attendre à moins.

Rollande Dubrule compte bien passer un peu plus de temps avec ses enfants et ses petits-enfants.Tricoter,crocheter et faire de la courtepointe sont déjà à son agenda.

Les Fortier en Amérique

LILIANE COUTU MAISONNEUVE

Edmonton

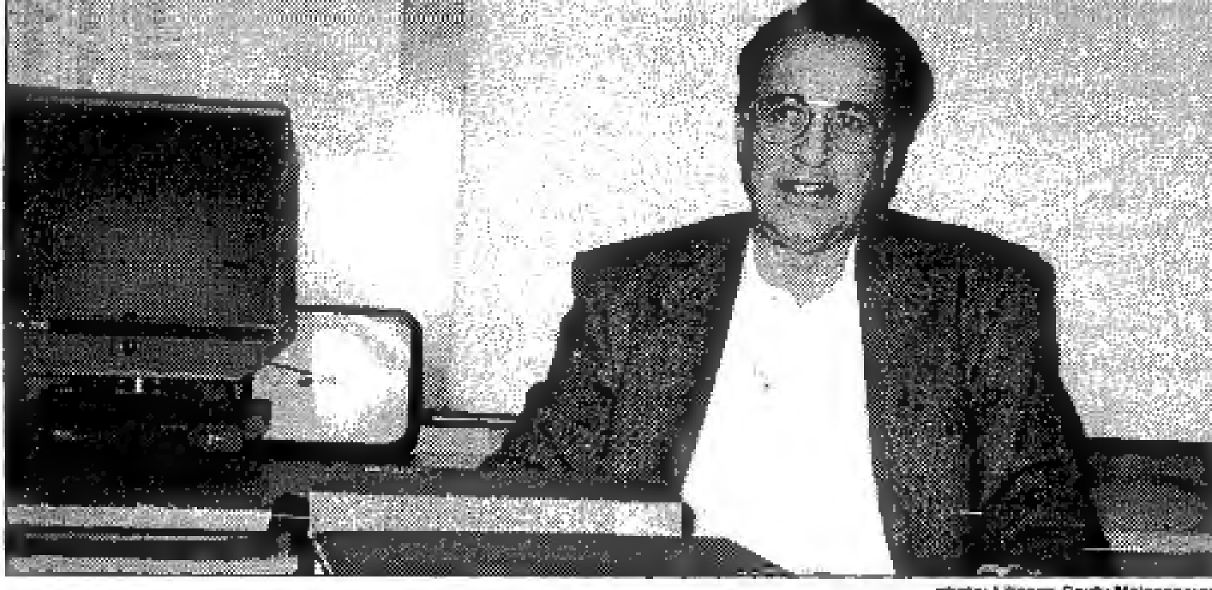
Le 24 février dernier, la Société Généalogique du Nord Ouest a accueilli le conférencier Hilaire Fortier qui a donné une conférence intitulée « Les Fortier en Amérique ».

M. Fortier, né à Vimy, a passé 35 ans dans l'enseignement et est membre fondateur de la SGNO. Cela fait 15 ans qu'il s'intéresse à la généalogie et, depuis, il est devenu rédacteur, éditeur et imprimeur de plusieurs livres sur 25 familles: Riopel, Sabourin, Lachance, Pépin, Toupin et Dussault, la famille de son épouse.

Il est descendant de Jean Baptiste Fortier et de Madeleine Ruel. Il nous a appris que la famille Fortier était reconnue en France sous le nom de Forestier et qu'il était devenu Fortier, Forté, Fortis et Forcier.

Il y a trois branches de la famille Fortier. Les Fortier de l'île d'Orléans, originaire de Dieppe en France, les Fortier de Lachine, originaires de Bayeux en France ainsi que les Fortier de la Louisiane, originaires de St-Malo en France.

Les ancêtres de M. Fortier remontent aux Fortier de l'île d'Orléans, Antoine Fortier et de son épouse Marie Madeleine Cadieu. Ceux-ci sont arrivés au Canada en 1663. Ils s'installèrent à Beauport, paroisse de St-Laurent. Il nous a raconté l'histoire de son voyage à la ferme paternelle où il a été reçu par son hôte Réal Lachance qui avait la maison. Celle-ci avait, auparavant, des plafonds de 7 pieds et des murs peinturés en rouge avec du sang de boeuf.


photo: Lilianne Coutu Maisonneuve

M. Fortier a publié la liste de 18 000 mariages de la famille Fortier, en ordre alphabétique par nom de famille de l'épouse. Il a identifié 74 prêtres, 157 religieuses et un archevêque. Il est présentement en contact, par ordinateur, avec 200 personnes.

M. Fortier nous a ensuite amusés avec des anecdotes des Fortier célèbres et des voyous de sa famille. Nous le reconnaissons parmi les gens persévérants et remarquables de notre communauté. Vous pouvez contacter monsieur Hilaire Fortier en composant le 476-5807.

Ouverture officielle du CEP

ROLLANDE CORMIER

Edmonton

C'est en février dernier, que le Centre d'Expérience préscolaire célébrait son ouverture officielle et soulignait par la même occasion le premier anniversaire de son déménagement à la Cité francophone.

C'est avec beaucoup d'émotion que Madame Diane Delonchamp, présidente du Comité de parents du C.E.P., a remercié les individus et organismes qui ont aidé la garderie à trouver un nouveau local: Madame Hélène Carrière-Noël, présidente sortante du Comité de parents, les membres du Comité ad-hoc pour le déménagement du C.E.P. et les organismes qu'ils et elles représentaient M. Pierre Bergeron (Association de Gens d'Affaires francophones), Mme Claire Dallaire (A.C.F.A. Régionale d'Edmonton), M. Denis Tardif (Conseil scolaire régional du Centre-nord), M. Richard Vaillancourt (Fédération des Parents francophones), Mme Jeanne Létourneau et M. Guy Ouellette (Fédération des Aînés francophones), ainsi que tous les parents et amis de la communauté francophone et francophile d'Edmonton qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ce projet. Madame Delonchamp a aussi souligné la contribution financière des organismes suivants: le Ministère du Patrimoine canadien, les A.C.F.A régionale et provinciale d'Edmonton, Capital City Savings, les Chevaliers de Colomb, CHFA-Radiofond, la fondation Clifford E. Lee, le Conseil de la Cité francophone, le Conseil scolaire régional du Centre-nord, Edmonton Community Foundation, et la Fondation Wild Rose. Des fleurs ont été offertes aux membres du Comité de parents actuel qui siégeait l'année dernière en guise de reconnaissance pour leur dévouement, leur persévérance, et leur soutien. Le succès de ce projet a eu un impact positif qui assure la viabilité de la garderie. Les parents choisissent le C.E.P. en toute confiance, sachant que son avenir n'est plus menacé.